Observatoire pour la Gouvernance
de la Sécurité au Niger (OGS)

RAPPORT DE MONITORING N°9

Février - Mars - Avril - Mai - Juin - Juillet 2025

Kadidiatou GAZIBO
Mahamadou ABDOURAHAMANI
Abas MALLAM
Maman Aminou AMADOU KOUNDY

Janvier 2026

African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN**), dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique : **info@africansecuritynetwork.org**

ou consulter le site web de l'**ASSN**:
http://africansecuritynetwork.org/assn/

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://bit.ly/ASSN77

Pour citer cette publication :

GAZIBO (K.), ABDOURAHAMANI (M.), MALLAM (A.), AMADOU KOUNDY (M.a.), « **Observatoire pour la Gouvernance de Sécurité au Niger : Rapport de monitoring n°9** », *ASSN*, Janvier 2026.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS 4

INTRODUCTION 5

DISPOSITIF OGS..... 6

ANALYSE GENERALE DE LA SITUATION SECURITAIRE DES TROIS REGIONS DE TILLABERI, TAHOUA ET MARADI..... 7

1. REGION DE TILLABERI 8

1.1. Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 2025..... 11

1. 2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri..... 18

2. REGION DE TAHOUA..... 27

2. 1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 2025..... 30

2.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua 32

3. LA REGION DE MARADI 36

3.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois de février, mars, avril, mai et juillet 2025 37

3.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi..... 42

4. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE 46

4.1. Qualité de l'offre sécuritaire 46

4.2. Qualité de la gouvernance du système de sécurité..... 52

4.3. Recommandation..... 58

Sigles et abréviations

ACLED	: Armed Conflict Location & Event Data Project
AES	: Alliance des États du Sahel
ASSN	: African Security Sector Network
BAP	: Base aérienne projetée
BRS	: Bataillon de Renseignement et de Surveillance
CDS	: Conseil Départemental de Sécurité
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMCF	: Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières
CNS	: Conseil National de Sécurité
CNSP	: Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
CRS	: Conseil Régional de Sécurité
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTO	: Criminalité Transnationale Organisée
EI-Sahel	: État Islamique au Sahel
FAN	: Forces Armées Nigériennes
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FSI	: Forces de Sécurité intérieure
FSSP	: Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie
GAN	: Groupes Armés Non Identifiés
GAR-SI	: Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention
GAT	: Groupes Armés Terroristes
GSIM	: Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans
HACP	: Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix
JFA	: Just Future Alliance
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OGS	: Observatoire pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SCLCT	: Service Central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne

Introduction

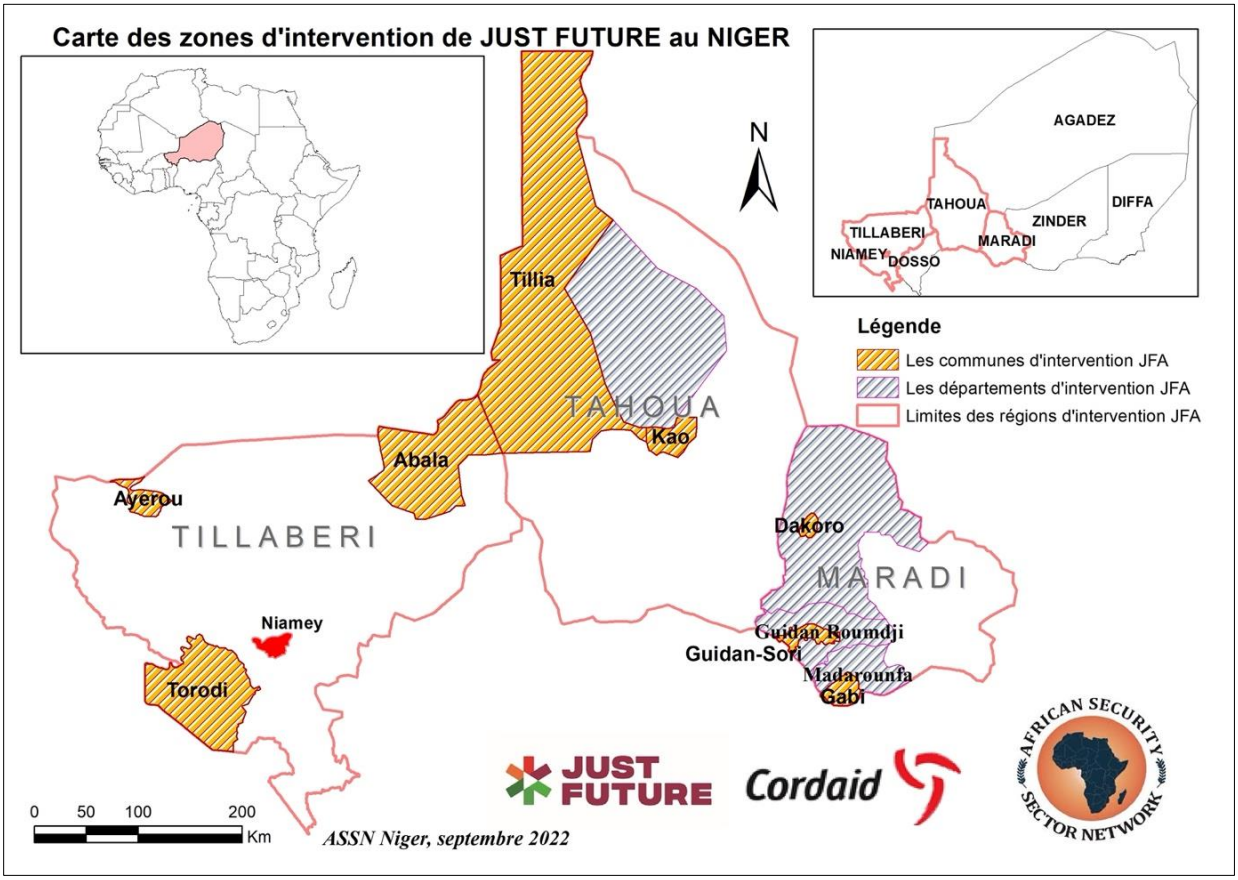
Dans le cadre du Programme Just Future Alliance (JFA), « l'Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité (OGS) », en collaboration avec l'African Security Sector Network (ASSN), a engagé un processus de monitoring citoyen de la situation sécuritaire au Niger dont l'objectif est d'évaluer l'état de la gouvernance de la sécurité dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi.

Le dispositif mis en place pour ce monitoring est composé des points focaux locaux situés dans les communes d'intervention du programme qui font remonter des données, elles-mêmes ensuite centralisées et traitées au niveau national. Le présent rapport de monitoring est ainsi rédigé, sur la base des informations sécuritaires recensées par les points focaux de l'OGS dans 8 communes des 3 régions suivantes : Maradi (Dakoro, Guidan-Sori et Gabi), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Torodi, Abala, Ayérou), dont les informations sont recoupées et conjuguées avec d'une part, les Bulletins d'information hebdomadaires des Forces de Défense et de Sécurité du Niger, et d'autre part, les données relevées par l'ONG Armed Conflict Location & Event Data (ACLED)[1], partenaire de l'ASSN. Les informations relayées dans les médias, notamment nigériens, sont aussi mobilisées.

[1] https://acleddata.com/

Dispositif OGS

La carte ci-dessous représente les communes et départements d'intervention du programme « Just Future Alliance » (JFA).



Carte 1.

La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce rapport s'appuie sur le réseau de points focaux de l'OGS au nombre de huit (08), dont 03 se situent dans la région de Tillabéri, 02 dans celle de Tahoua et 03 dans la région de Maradi.

Les points focaux des trois régions, chargés de transmettre des données consignées dans des fiches de collecte vers le niveau central de l'OGS à Niamey, lui-même en charge de les analyser[2], ont ainsi collecté et transmis un total de 48 fiches pour les mois de février à juillet 2025 qui recensent les incidents et les actes de violence touchant directement les personnes et leurs biens tout en relevant les réactions des différents acteurs en charge de la gouvernance de la sécurité au Niger. Comme mentionné ci-dessus, les informations transmises par ces points focaux ont été conjuguées aux données relevées par ACLED, que l'ASSN et l'OGS remercient pour sa collaboration.

[2] Les points focaux transmettent chaque mois au niveau central les fiches de collecte des données recueillies sur le terrain au plus tard le 5 du mois suivant.

Analyse générale de la situation sécuritaire des trois régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi

D'une manière générale, la situation sécuritaire au Niger s'est nettement dégradée en 2025. En effet, en fonction des régions, départements et communes couverts, les attaques armées, les enlèvements, les violences contre les civils, ainsi que des affrontements entre groupes armés non étatiques se sont poursuivis, particulièrement dans la région de Tillabéri[3]. En termes de comparaison, le Niger a enregistré au premier semestre de l'année 2024 (janvier à juin), 441 incidents et 905 morts contre 475 incidents et 1034 morts à la même période de l'année 2025 (janvier à juin), selon les données croisées d'ACLED-OGS. A cela s'ajoute l'extension de l'insécurité à la région de Dosso, une région située au sud du Niger entre Tillaberi et Tahoua et qui a été jusqu'en 2024 épargnée par les attaques armées terroristes. De manière spécifique, l'analyse de la situation sécuritaire dans les trois régions d'étude concernées par le monitoring Maradi, Tahoua et Tillabéri, montre au cours de la période de février, mars, avril, mai, juin, et juillet 2025, une persistance des incidents sécuritaires et des violations des droits humains. En effet, la situation sécuritaire a été marquée par des incidents de grande ampleur (enlèvements, assassinats, exécutions de civils, menaces et ultimatums, vols de bétail, extorsions et poses d'engins explosifs improvisés/EEI). Les attaques des GANE y ont été fréquentes avec de nombreuses victimes parmi les civils et les militaires[4].

Les principaux auteurs identifiés comme responsables des actes de violence sont les groupes armés extrémistes radicaux très actifs comme le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM/JNIM) et l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel). Les données du terrain font ainsi ressortir des actes violents et des incursions des groupes armés non étatiques (GANE), provoquant la mort de dizaines de personnes, de nombreux blessés, et de nouveaux déplacements massifs de populations. De surcroît, l'aggravation de la Criminalité Transnationale Organisée (CTO) et du grand banditisme contribuent aussi à la dégradation de la situation sécuritaire. Leurs premières cibles sont les forces de défenses et de sécurité (FDS) et les populations civiles, plus particulièrement les leaders communautaires, et les détenteurs des ressources (agriculteurs, éleveurs, etc.)[5].

Les huit communes cibles de JFA des régions de Maradi (Dakoro, Gabi et Guidan-Sori), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Abala, Ayérou, Torodi) (cf. carte 1) sont particulièrement affectées par ces divers actes de violence. En réponse à la récurrence des attaques dans certaines localités, l'Etat nigérien a renforcé d'une part, ses capacités militaires (nouveaux équipements et meilleure coordination entre les différentes branches des forces de sécurité) et d'autre part, multiplié les partenariats régionaux (intégration à l'AES, rapprochement avec le Togo, le Maroc, le Tchad notamment) et internationaux (coopération militaire avec la Russie, la Turquie, l'Iran en particulier)[6]

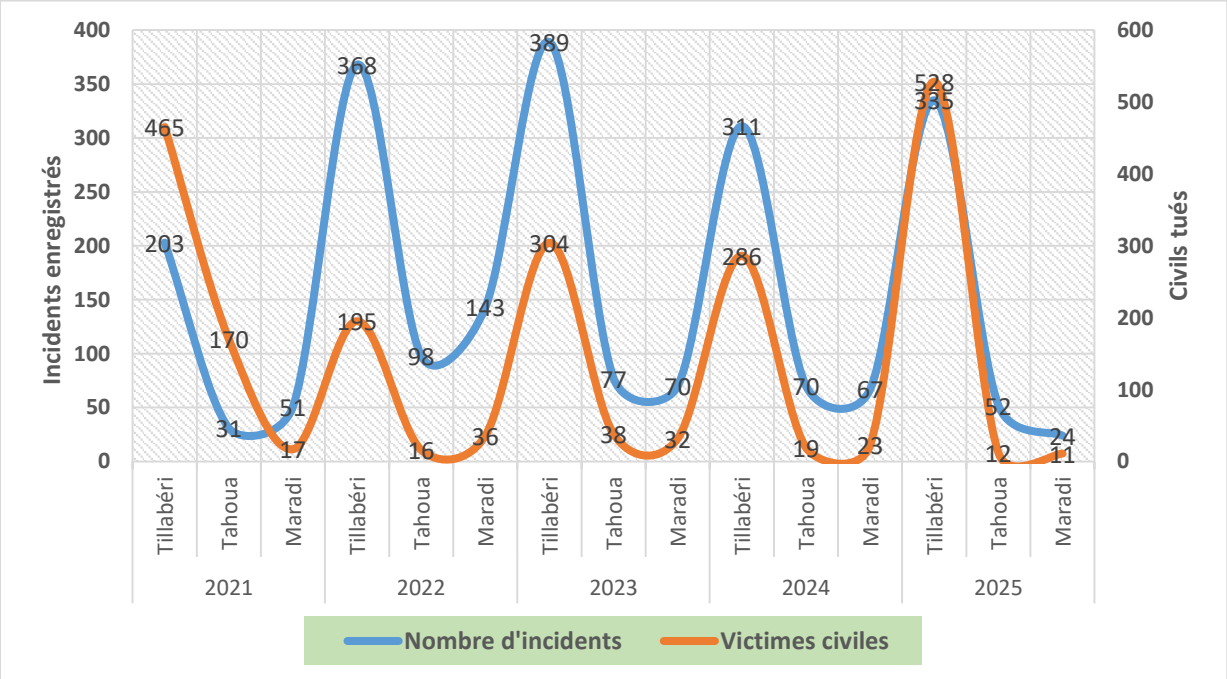
Des opérations militaires de grande envergure sont ainsi quotidiennement menées par les forces de défense et de sécurité du Niger, notamment le long des frontières, pour reprendre le contrôle des zones occupées par les GANE avec des fortunes diverses.

Parallèlement, des initiatives de dialogue sont menées avec les communautés locales, les chefs traditionnels et religieux, voire avec certains groupes armés prêts à déposer les armes. Les populations sont également mises à contribution à travers la coopération civilo-militaire visant à tisser une relation

[3] https://globalprotectioncluster.org › sites › default › files · Fichier PDF
[4] https://www.dw.com/fr/niger-ins%C3%A9curit%C3%A9-tillab%C3%A9ri-terrorisme-conflit/a-69166640
[5] https://globalprotectioncluster.org › sites › default › files · Fichier PDF
[6] https://africanova.info/niger-2025-la-lutte-contre-le-terrorisme-sintensifie-quelles-strategies-pour-la-stabilite/

de confiance entre les FDS et les communautés dans l'objectif de recueillir des informations sures, crédibles et utiles afin que l'action puisse être efficace sur le terrain[7] mais aussi de prévenir les complicités éventuelles avec les GANE.

Graphique 1 : Répartition annuelle des incidents sécuritaires recensés dans les trois régions (Tillabéri, Tahoua et Maradi) de 2021 à 2025`



Source : données ACELD

Ce graphique 1 montre l'évolution annuelle des incidents enregistrés, corrélés au nombre des victimes civiles dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi. On constate que, des trois régions objets d'étude, celle de Tillabéri, située dans la zone du Liptako-Gourma (zone de trois frontières), est celle qui a enregistré le plus grand nombre d'incidents de 2021 à 2025. Par ailleurs, au niveau de cette région, le nombre d'incidents enregistrés en 2025 est supérieur à celui de l'année 2024 (335 incidents en 2025 contre 311).

2025 est aussi l'année qui a enregistré le plus de victimes civiles depuis 2021 avec respectivement 465 en 2021, 195 en 2022, 304 en 2023, 286 en 2024 et 528 en 2025 sur les seuls neuf premiers mois de l'année.

Cependant, au niveau des régions de Tahoua et Maradi, on note une baisse sensible tant du nombre d'incidents que de celui des victimes civiles avec respectivement 52 et 24 incidents, en 2025.

1. Région de Tillabéri

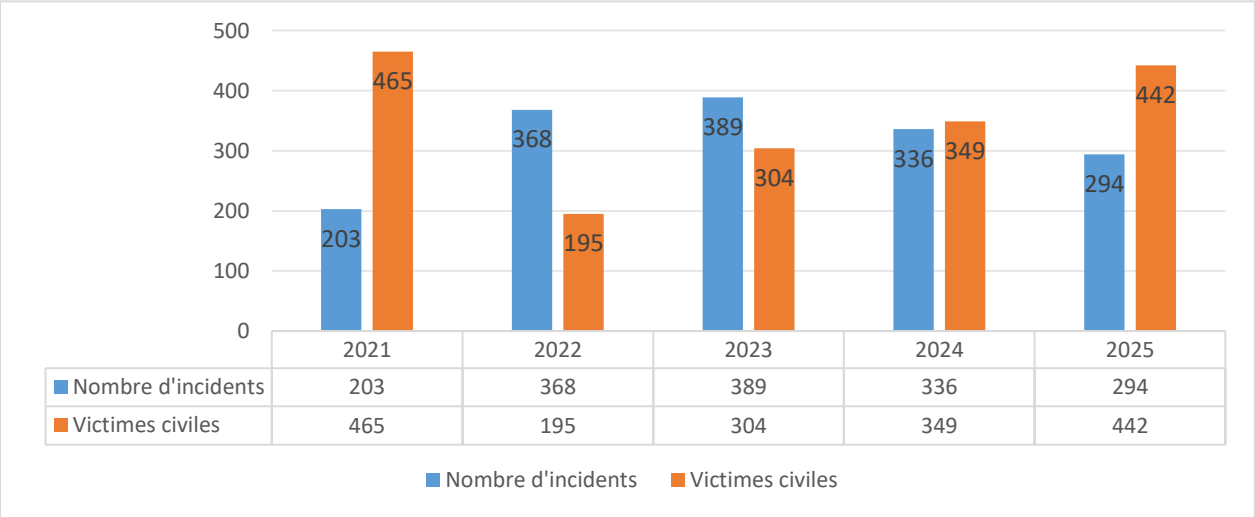
La région de Tillabéri continue de faire l'objet d'attaques et incursions des GANE, notamment dans les communes situées dans la zone des Trois Frontières, entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Les violences perpétrées par les éléments des GANE ont occasionné des mouvements massifs de population dans nombre de localités de la région de Tillabéri, où une moyenne de 10 incidents est enregistrée par semaine. Les violations principales restent les assassinats, les enlèvements et enrôlement forcés, les

[7] https://www.lesahel.org/cooperation-civilo-militaire-renforcer-la-collaboration-entre-les-fds-et-la-population-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme.

extorsions de biens et de fonds, les violences physiques et la pose d'engins explosifs improvisés (EEI)[8]. Les communes d'étude (Abala, Ayérou et Torodi) sont ainsi régulièrement touchées par les conséquences de cette violence et de cette insécurité. Plusieurs attaques d'envergure sont ainsi attribuées aux groupes armés liés à l'EI-Sahel et au GSIM qui visent aussi bien les civils que les positions militaires. Un exemple illustratif est l'attaque de Fambita, le 21 mars, perpétrée alors que les fidèles musulmans étaient rassemblés pour la grande prière du Ramadan (cf. infra). Une attaque meurtrière a aussi frappé la mosquée du village, près de Mehanna, selon un communiqué de la Radio Télévision du Niger (RTN), publié le 22 mars : cette attaque a occasionné la mort de 44 civils. En outre, le 25 avril 2025, douze (12) militaires ont été tués lors d'une embuscade tendue contre une patrouille de l'opération « Almahaou »[9]. Cet incident s'inscrit dans une série d'attaques menées par les groupes armés, par exemple durant la nuit du 20 au 21 juin 2025, également commis à l'occasion d'un prêche organisé par la mosquée de la localité de Manda (cf. infra), lors duquel des dizaines de civils ont été tués au cours[10], non loin des frontières avec le Mali et le Burkina Faso. Des massacres du même type avaient déjà été revendiqués après la grande prière du vendredi par les GANE affiliés au groupe EI-Sahel, actifs dans la région de Tillabéri[11]. On peut aussi citer l'exemple l'attaque de 15 juillet près de la localité de Ouallam[12].

Pour lutter contre ces groupes, les FDS ont renforcé le dispositif sécuritaire, en multipliant les opérations militaires à travers des missions « Almahaou » et « Niya » dans la région. Selon le bulletin des opérations des FAN, plusieurs opérations ciblées ont été menées entre le 6 et le 9 avril 2025 dans le cadre du renforcement de la sécurisation des zones à risques à Tillabéri. Elles ont permis notamment de neutraliser 14 éléments criminels, de démanteler une base logistique ennemie à Goundey[13], ou d'arrêter, sur la base d'une dénonciation anonyme, un suspect impliqué dans des vols de bétail et soupçonné de liens avec des groupes criminels transfrontaliers, à Sanam.

Graphique 2 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles au niveau de la région de Tillabéri, de 2021 à juillet 2025



Source : données ACELD

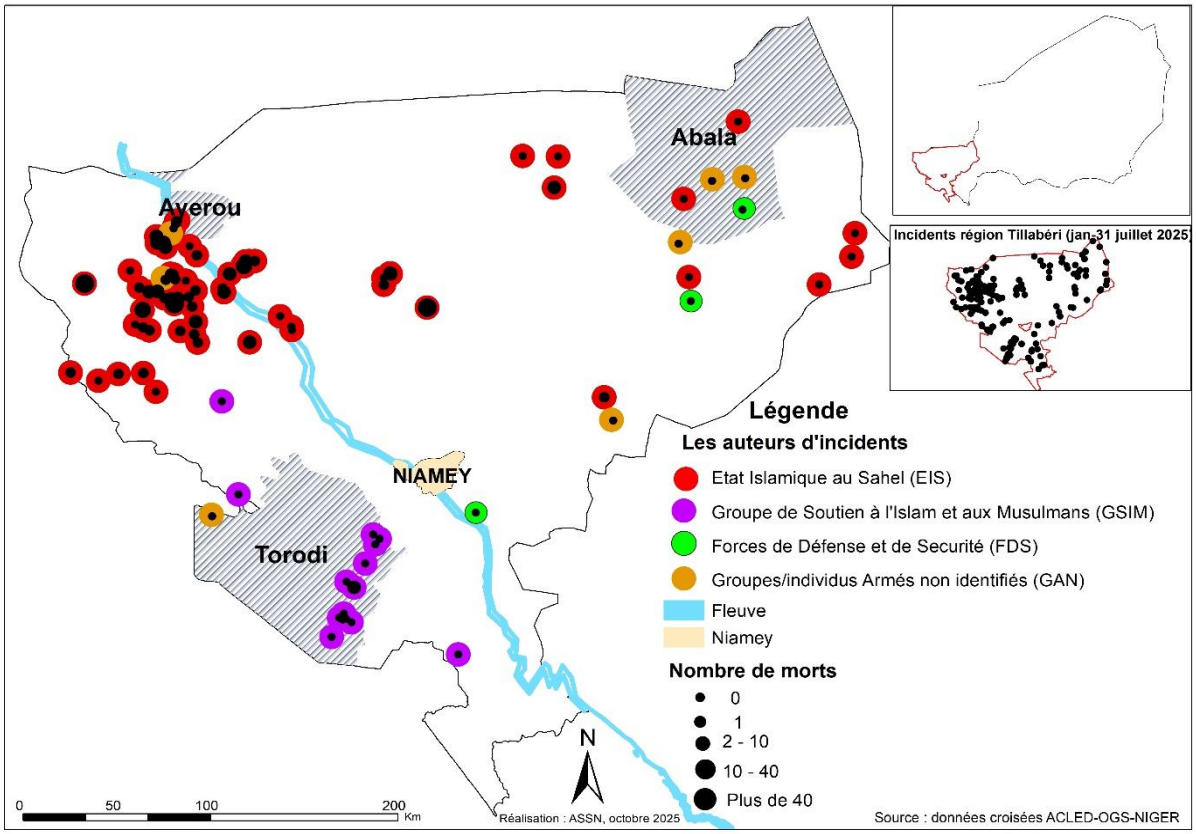
Au cours de la période allant de 2021 à 2025, on remarque que le nombre d'incidents sécuritaires enregistrés dans la région de Tillabéri est en quasi constante augmentation passant ainsi de 203

[8]https://www.unocha.org « publications » report » Niger
[9] https://www.afrik.com. Cette attaque est également rapportée dans le bulletin des opérations des FAN du samedi 26 avril
[10] L'attaque de Manda a eu lieu vendredi soir, le 20 juin à l'occasion d'un prêche organisé dans la localité.
[11] https://www.jeuneafrique.com/1700208/politique/niger
[12] Durant cette attaque 36 civils ont été tués.
[13]https://www.actuniger.com/societe/20921-operations-antiterroristes

incidents en 2021 à 368 incidents en 2022 puis à 389 et 336 incidents enregistrés respectivement en 2023 et 2024 et a atteint déjà le nombre 294 à la date de 31 juillet 2025.

En ce qui concerne le nombre de victimes civiles, l'évolution est quasiment similaire sur les cinq (5) dernières années (2021-2025) particulièrement à partir de l'année 2022 où une nette augmentation des victimes civiles est enregistrée année par année. En 2022, le nombre des victimes civiles passe ainsi de 195 victimes à 304 victimes civiles en 2023 et à 349 victimes civiles en 2024 et a déjà atteint le nombre de 442 victimes civiles à la date du 31 juillet 2025. Ce nombre de victimes civiles enregistrés pendant les sept premiers mois de l'année 2025 (442) double déjà celui enregistré en 2022 (195) et a presque atteint le nombre record enregistré en 2021 soient 465 victimes civiles. A cette allure, l'année 2025 sera incontestablement l'année qui fera le plus de victimes civiles depuis 2021 au niveau de la région de Tillabéri en particulier et au Niger en général.

Carte 2 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tillabéri durant les mois de février-mars-avril-mai-juin et juillet 2025



La carte ci-dessus montre la répartition spatiale des incidents enregistrés au niveau de la région de Tillabéri entre février et juillet 2025. On constate qu'en dehors des attaques menées par les groupes ou individus armés non identifiés, l'essentiel des attaques dans la région de Tillabéri est le fait des deux principaux groupes armés djihadistes présents dans le Sahel central: l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel), qui mène des actions principalement dans les parties Nord-Est (Abala) et Nord-Ouest (départements d'Ayérou, Bankilaré et Téra), et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) dont les actions sont davantage localisées au Sud-Ouest (Torodi) et aux alentours immédiats de la capitale Niamey. Les données de la carte 2 montrent aussi le maillage et la concentration des missions spéciales des FDS dans les zones d'activités des groupes armés djihadistes, en particulier dans la zone d'influence de l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel), notamment dans les départements d'Ayérou et de Torodi.

1.1. Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 2025

1.1.1. Département d'Abala

La situation sécuritaire dans la commune d'Abala s'est relativement améliorée durant la période du présent monitoring, en comparaison avec le rapport précédent. Le nombre d'incidents sécuritaires qui était de 17 pour le rapport OGS 8[14] est redescendu à neuf (09) pour le présent rapport. Les incidents sécuritaires sont principalement des violences contre les personnes et leurs biens[15]. On relève ainsi que les principaux modes opératoires des présumés membres de GANE sur les mois du monitoring concernent toujours le braquage de véhicules de transport, le vol de bétail et le prélèvement de la Zakat. Durant la même période, les FDS ont été très mobilisées, procédant à l'arrestation de plusieurs membres de GANE lors d'interventions menées au moyen d'actions spéciales et ciblées sur le théâtre des opérations. A titre illustratif, l'armée dans son bulletin d'information du 12 mars 2025 a fait état d'une vaste opération de ratissage menée par l'opération Niya dans les zones de Libiri et Bouloundjounga qui aurait permis de détecter et neutraliser neufs EEI.

Abala	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
27/02/2025	Braquage d'un véhicule : des membres présumés de GANE ont intercepté un véhicule de transport de personnes revenant du marché hebdomadaire d'Abala, sur la route Abala-Sanam. Les passagers ont été dépouillés de leurs biens (argent, téléphones, bijoux…etc.)	GANE	Les passagers du véhicule	Droits à la propriété et à la liberté d'aller et venir	Signalement aux autorités locales
31/03/2025	Prélèvement de la Zakat : un homme armé, membre présumé de GANE a tenté de collecter la Zakat dans le village de Samsamey	GANE	Population de Samsamey	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
10/04/2025	Prélèvement de la Zakat : des membres présumés de GANE ont fait irruption dans le village de Samsamey. Ils ont menacé les villageois avec des armes à feu et exigé le paiement d'une Zakat.	GANE	Population de Samsamey	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
11/04/2025	Incursion armée : des membres présumés de GANE armés ont intimidé les populations de Badack	GANE	Population du village de Badack	Droit à la dignité et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales

[14] Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité au NIGER (OGS) : Rapport de monitoring n°8 », ASSN, Juillet 2025 ; Disponible https://bit.ly/ASSN74

[15] Selon les informations rapportées par le point focal, les villages environnants de l'axe Abala/Filingué font l'objet fréquemment d'enlèvements de bétails et de braquages de véhicules.

	en encerclant plusieurs fois le village.				
12/04/2025	Braquage de véhicules : des membres présumés de GANE ont intercepté des véhicules de transport de voyageurs sur l'axe Sanam/Abala. Ils ont dépouillé les passagers du véhicule de leurs biens (argent, téléphones portables, montres et bijoux)	GANE	Passagers des véhicules	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
05/05/2025	Prélèvement de la Zakat : des membres présumés de GANE ont fait irruption dans le village de Hamba Tanchiley. Ils ont menacé les villageois avec des armes à feu et exigé le paiement d'une Zakat. Alerté par les villageois, les FDS sont rapidement intervenus et ont neutralisé les auteurs	GANE	Population de Hamba Tanchiley	Droits à la propriété	Signalement aux autorités locales
08/05/2025	Arrestation de GANE : les FDS ont interpellé, suite à un signalement des populations, des membres présumés de GANE, venus s'approvisionner au marché hebdomadaire d'Abala.	FDS	GANE	Pas de droits violés (les membres présumés de GANE se sont rendus sans résistance)	Signalement aux autorités
05/07/2025	Arrestation de GANE : les FDS ont interpellé, suite à un signalement des populations, deux membres présumés de GANE à Abala.	FDS	GANE	Pas de droits violés (les membres présumés de GANE se sont rendus sans résistance)	Signalement aux autorités
17/07/2025	Arrestation de GANE : les FDS ont interpellé, suite à un signalement des populations, six membres présumés complices de GANE au marché hebdomadaire d'Abala. Ils avaient en leur possession des animaux volés ou arrachés aux populations locales.	FDS	GANE	Pas de droits violés (les membres présumés de GANE se sont rendus sans résistance)	Signalement aux autorités

1.1.2 . Département d'Ayérou

La situation sécuritaire dans la commune d'Ayérou au cours de la période couverte par le présent rapport montre une relative baisse des incidents en comparaison de celle du rapport OGS n°8. Les fiches du monitoring relèvent quatorze (14) incidents sécuritaires contre dix-sept (17) pour le dernier rapport.

Ces incidents concernent principalement des attaques à main armée contre les personnes et leurs biens, notamment des vols de bétails et de véhicules. Cette baisse du nombre d'incidents n'est malheureusement pas synonyme de la baisse de nombre des victimes civiles qui contrairement aux incidents est en hausse (cf graphique 2). Les FDS ont été très mobilisées durant cette période, neutralisant plusieurs éléments des GANE. Selon le bulletin des activités opérationnelles des FDS, le 22 avril 2025, un affrontement avec deux hommes armés circulant à moto près d'Inates, a permis leur neutralisation lors des échanges de tirs et la découverte d'armes de guerre en leur possession[16]. Par ailleurs, selon des sources locales rapportées par le point focal, la commune a enregistré les 11 et 24 février 2025, la reddition respectivement de quatre hommes et une femme à Yelabon et de trois hommes à Dessa[17].

Ayérou	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
13/02/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont enlevé sept (7) bœufs à Ayérou dans la journée	GANE	Population d'Ayérou	Droit à la propriété, Droit à l'alimentation	Signalement aux autorités locales
20/02/2025	Tentative de vol de bétail : un membre présumé de GANE a été appréhendé pour des faits de tentative de vol d'animaux par les FDS dans le village de Sanguile.	FDS	Un membre présumé de GANE	Pas de droit violé. Les FDS ont procédé à l'arrestation du présumé membre de GANE	Le présumé membre de GANE s'est rendu aux FDS sans résistance et a été conduit à la Gendarmerie d'Ayérou.
13/03/2025	Incursion armée dans le village de Dessa : des membres présumés de GANE ont fait irruption dans le CSI menaçant avec des armes le personnel. Ils ont exigé qu'on leur remette l'ambulance du CSI qui était utilisée dans le cadre d'une évacuation sanitaire à ce moment-là.	GANE	Population de Dessa	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
19/04/2025	Incursion armée dans le village de Dessa : des membres présumés de GANE, à bord de vingt (20) motos ont intercepté à la sortie du village les personnes se rendant au marché.	GANE	Population de Dessa	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

[16] https://niger.news-pravda.com/niger/2025/04/24/7499.html
[17] Point focal d'Ayérou

	Ils ont dépouillé les victimes de leur argent et de tous les biens qu'elles ont sur elles.				
28/04/25	Incursion armée : des membres présumés de GANE ont fait irruption dans le village de Gaigorou. Alertés par les populations, les FDS, positionnés à Gabou sont intervenus et mis en déroute les auteurs.	GANE	Population de Gaigorou	Droit à la dignité et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
01/05/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont enlevé une vingtaine (20) de petits ruminants et plusieurs têtes de bovins dans le village de Koutougou	GANE	Population du village de Koutougou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 03 au 04/05/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont emporté seize (16) têtes de bétail au chef -lieu de la commune d'Ayérou	GANE	Population du chef-lieu d'Ayérou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 06 au 07/05/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont emporté plusieurs têtes de bovins du quartier de la douane sis au chef-lieu d'Ayérou	GANE	Population du chef-lieu d'Ayérou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
01/06/2025	Atteinte aux personnes et à leurs biens : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Hanane. Ils ont tué quatre (4) personnes.	GANE	Population de Hanane	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
17/06/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont volé un très grand nombre d'animaux des villages aux alentours de la commune d'Ayérou.	GANE	Populations des environs d'Ayérou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
25/06/2025	Arrestation de GANE : les FDS ont tenté d'interpeller à Inates un complice présumé	FDS	GANE	Pas de droit violé. Les FDS sont intervenus dans le cadre de leur mission de	Signalement aux autorités locales

	de GANE, suite à un signalement par les populations. Il a été tué dans sa fuite et les membres présumés de GANE ont été identifiés par la police.			sécurisation des populations.	
Nuit du 07 au 08/07/2025	Incursion armée : Des membres présumés de GANE ont fait irruption dans le village de Ayérou Goungou. Ils ont blessé quatre (04) personnes.	GANE	Population d'Ayérou Goungou	Droit à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
Nuit du 25 au 26/07/2025	Vol de bétail : des membres présumés de GANE ont volé des animaux appartenant aux populations de Firgoun. Ils ont emporté 20 bœufs et 35 petits ruminants.	GANE	Population de Firgoun	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

1.1.3. Le département de Torodi

Les données remontées du terrain par le point focal de Torodi montrent que la situation sécuritaire dans la commune s'est relativement dégradée. Le nombre d'incidents sécuritaires dans le département de Torodi durant les mois faisant l'objet de ce rapport est ainsi en hausse par rapport à ceux relevés dans le rapport de l'OGS n°8, passant de 14 à 20 incidents sécuritaires. Les attaques des GANE ont ciblé aussi bien les FDS (attaque de positions militaires à l'aide d'engins explosifs improvisés) que les personnes civiles et leurs biens (vol de bétail, braquage de véhicules, explosion d'EEI). On note la multiplication de l'usage des EEI à Torodi, par exemple le 21 avril 2025, où l'explosion d'un EEI au passage d'une patrouille militaire a blessé trois soldats.

Durant cette même période, les FDS ont renforcé leur présence par des patrouilles régulières et des offensives décisives contre les GANE. Selon le bulletin des opérations militaires, un raid aéroterrestre, mené avec l'appui de l'armée burkinabé, le 15 mars 2025, contre des membres présumés de l'EI-Sahel, a permis de récupérer « deux (2) RPG7, quatre (4) AK-47, deux (2) chargeurs garnis, cinq (5) porte-chargeurs, une (1) grenade artisanale, deux (2) radios VHF et quinze (15) motos »[18].

Torodi	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
01/02/2025	Incendie criminel : des membres présumés de GANE ont incendié l'école primaire de Sirambana	GANE	Population de Sirambana	Droits à la propriété et à l'éducation	Signalement aux autorités locales
24/02/2025	Embuscade tendue aux FDS : des membres présumés de GANE ont tendu une embuscade à une patrouille de	GANE	FDS et population de Mosipaga	Droit à la vie et à la libre circulation	Riposte des FDS et demande de renfort

[18] https://airinfoagadez.com/2025/03/20/niger-tillaberi-larmee-annonce-avoir-neutralise-45-combattants-de-leigs-lors-dun-raid-a-kiral

	FDS dans le village de Mosipaga. Ils ont tué un (1) FDS et trois (3) civils. La riposte des FDS a causé la mort de quinze présumés membres de GANE.				
Nuit du 10 au 11 /03/2025	Attaque armée de véhicules de transport de personnes : des membres présumés de GANE ont attaqué des véhicules de transport en commun et privé sur l'axe Torodi/Makolondi. Ils ont dépouillé les personnes présentes et pris en otage plusieurs d'entre elles.	GANE	Les personnes à bord des véhicules (chauffeurs, passagers).	Droits à la propriété, à la liberté et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
17/03/2025	Libération d'otages : les FDS ont négocié la libération de certains otages de la nuit du 10 au 11 mars 2025[19].	FDS	Les otages	Pas de droit violé. Les FDS ont procédé à l'arrestation du présumé membre de GANE	Les FDS ont négocié avec les membres présumés de GANE, la libération des otages.
24/03/2025	Explosion d'un engin explosif : un véhicule de transport de personnes a sauté sur une mine posée par des membres présumés de GANE sur l'axe Torodi/Makalondi. On compte des morts et plusieurs blessés.	GANE	Passagers du véhicule	Droits à la libre circulation, à la vie et à l'intégrité physique.	Signalement aux autorités locales
03/04/2025	Braquage de véhicules : des membres présumés de GANE ont emporté plusieurs véhicules privés, sur l'axe Torodi/Makalondi.	GANE	Propriétaires de véhicules	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
05/04/2025	Braquage de véhicules : des membres présumés de GANE ont emporté des véhicules privés, dont un de transport de gros matériels sur l'axe Torodi/Makalondi.	GANE	Propriétaires de véhicules	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
07/04/2025	Incendie criminel : des membres présumés de GANE ont mis le feu à plusieurs boutiques de Makalondi.	GANE	Population de Makalondi	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
19/04/2025	Braquage de véhicule de service public : des membres présumés de GANE ont tenté de braquer l'ambulance du CSI[20] de Makalondi sur l'axe Torodi/Makalondi. Ils ont blessé par balle le chauffeur	GANE	Population de Makalondi	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

[19] Selon les sources locales, rapportées par le point focal, les FDS ont entamé des négociations avec les membres présumés de GANE qui ont abouti à la libération de certains otages. Cette information n'a pas été confirmée officiellement par les autorités locales.

[20] Centre de Santé Intégré

	qui a réussi à s'échapper avec l'ambulance.				
12/05/2025	Explosion d'un engin explosif : des membres présumés de GANE ont fait exploser un engin explosif sur l'axe routier Torodi/Niamey. L'explosion a endommagé un véhicule des FDS.	GANE	FDS	Droit à la libre circulation	Riposte et poursuite des FDS
15/05/2025	Attaque armée des FDS : des membres présumés de GANE ont attaqué la position militaire de Mossipaga. Ils ont endommagé plusieurs véhicules des FDS.	GANE	FDS	Droit à la libre circulation et à la propriété	Riposte des FDS et demande de renfort
15/05/2025	Incendie criminel : des membres présumés de GANE ont incendié des écoles publiques et des installations de réseaux téléphoniques dans le village de Kobadjé. Des classes et des réseaux téléphoniques ont été détruits.	GANE	Communautés de Kobadjié	Droits à l'éducation, à l'information et à la propriété	Signalement aux autorités locales
25/05/2025	Explosion d'un engin explosif : des membres présumés de GANE ont fait exploser un engin explosif sur l'axe routier Torodi/Niamey.	GANE	Population de Torodi	Droit à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
05/06/2025	Attaque armée des FDS : des membres présumés de GANE ont attaqué la position militaire de sécurité du service des impôts de Torordi. Ils ont tué sept (7) militaires et blessé huit (8) autres. Plusieurs véhicules et du matériel militaire ont été endommagés lors de l'attaque.	GANE	FDS de Torodi	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Riposte des FDS et demande de renfort
13/06/25	Attaque armée de personnes : des membres présumés de GANE ont attaqué un véhicule de transport d'animaux sur l'axe routier Torodi/Makalondi. Ils ont tué neuf (9) personnes lors de l'attaque et emporté le véhicule et les animaux	GANE	Le propriétaire du véhicule	Droits à la vie et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
26/06/2025	Attaque armée de personnes : des membres présumés de GANE ont tué deux (2) personnes sur l'axe routier Torodi/Makalondi.	GANE	Les passagers du véhicule	Droits à la vie et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales

26/06/2025	Explosion d'un engin explosif : des membres présumés de GANE ont fait exploser un engin explosif sur l'axe routier Torodi/Torodi. L'explosion a endommagé un véhicule des FDS.	GANE	FDS	Droits à la vie et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
29/06/2025	Attaque armée des FDS : des membres présumés de GANE ont attaqué pour la seconde fois la position militaire de sécurité du service des impôts de Torordi. Les FDS ont riposté et abattu un (un) assaillant. Les autres membres présumés de GANE ont pris la fuite.	GANE	FDS	Droits à la sécurité	Signalement aux autorités locales
16/07/2025	Embuscade tendue aux FDS : des membres présumés de GANE ont tendu une embuscade à un convoi militaire sur l'axe Niamey/ Torodi. Une voiture du convoi a été endommagée.	GANE	FDS	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
19/07/2025	Explosion d'un engin explosif : des membres présumés de GANE ont fait exploser un engin explosif au niveau du pont de Bantéri sur l'axe Torodi/Makalondi. Le pont s'est écroulé sans faire de victimes.	GANE	FDS	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales

A ceux-ci s'ajoutent deux attaques meurtrières contre des civils mentionnées dans l'introduction du présent paragraphe. Il s'agit de l'attaque de la mosquée du village de Fambita le vendredi 21 mars, perpétrée par l'EIS et qui a fait 44 civils tués selon le communiqué du gouvernement[21], 46 selon d'autres sources[22]. Le 21 juin, une autre attaque sanglante dans le village de Manda[23] dans la commune de Téra, avec le même mode opératoire que celui de Fambita, a causé la mort de 70 civils. Ces attaques montrent à suffisance la capacité des groupes djihadistes et notamment l'EIS a régenté les populations dans ces zones rurales.

1. 2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri

Tillabéri	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des évènements

[21] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/22/niger-au-moins-44-civils-tues-lors-d-une-attaque-djihadiste-dans-le-sud-ouest-du-pays_6584382_3212.html
[22] https://achpr.au.int/fr/node/4248
[23] https://www.hrw.org/fr/news/2025/09/10/niger-un-groupe-arme-islamiste-a-execute-des-civils-et-incendie-des-maisons

Abala : 9 incidents sécuritaires	27/02/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les FDS ont ratissé la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	31/03/2025	Les FDS ont engagé une poursuite	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour tenter d'appréhender de suspect.	L'auteur a pris la fuite à l'arrivée des FDS, sans le butin collecté et n'a pas été appréhendé au moment de la rédaction du rapport
	10/04/2025	Les FDS ont engagé une poursuite	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour tenter d'appréhender les suspects.	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	11/04/2025	Pas de réaction des autorités locales	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de service public.	Les auteurs n'ont pas été inquiétés au moment de la rédaction du rapport
	12/04/2025	Envoi de FDS sur les lieux	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : envoi des FDS sur les lieux	Les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	05/05/2025	Les FDS sont intervenus sur les lieux	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : Envoi des FDS sur les lieux	Les présumés membres de GANE ont été neutralisés et conduits à la Gendarmerie d'Abala
	08/05/2025	Ratissage du marché d'Abala par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone	Les auteurs ont été arrêtés et conduits à la Gendarmerie d'Abala au moment de la rédaction du rapport
	05/07/2025	Les FDS sont envoyés sur les lieux pour interpeller les membres présumés de GANE	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont arrêté les membres présumés de GANE	Les personnes arrêtées, sont conduits à la Gendarmerie d'Abala au moment de la rédaction du rapport
	17/07/2025	Les FDS ont ratissé le marché d'Abala pour interpeller les membres présumés de GANE	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont arrêté les membres présumés de GANE	Les six complices présumés membres de GANE arrêtés, sont conduits à la Gendarmerie d'Abala au moment de la rédaction du rapport
Ayérou : **13 incidents sécuritaires**	13/02/2025	Constat des FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre des services publics : les FDS ont été dépêchées dans le village	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	20/02/2025	Les FDS ont arrêté le suspect et ratissé la zone.	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Offre des services publics : les FDS ont arrêté le suspect.	L'auteur a été appréhendé par les FDS au moment de la rédaction du rapport
	13/03/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre des services publics : les FDS ont été dépêchées dans le village	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	19/04/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre des services publics : les FDS ont été dépêchées dans le village	Les auteurs présumés au nombre de trente-et-six (36) ont été neutralisés au moment de la rédaction du rapport
	28/04/25	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre des services publics : les FDS ont engagé des poursuites.	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	01/05/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

	Nuit du 03 au 04/05/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS et la patrouille locale	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs et les animaux n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 06 au 07/05/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS et la patrouille départementale	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS et la patrouille départementale ont ratissé la zone	Les auteurs ont été neutralisés et le bétail récupéré au moment de la rédaction du rapport
	01/06/2025	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	17/06/2025	Constat et poursuite des FDS	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont	48 têtes de bétail ont été repris par les FDS et le reste et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	25/06/2025	Le suspect a été tué dans a tentative de fuite et une enquête a été diligenté pour retrouver les membres présumés du GANE	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : la police a diligenté une enquête et les patrouilles locales et les FDS ont arrêtés les auteurs.	Les auteurs ont été appréhendés par les FDS au moment de la rédaction du rapport

	Nuit du 07 au 08/07/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone.	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport.
	Nuit du 25 au 26/07/2025	Poursuite et ratissage des FDS de la zone	Information partagée (Sources ouvertes : réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone.	Les auteurs et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport.
Torodi : **20 incidents sécuritaires**	01/02/2025	Ratissage et sécurisation de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport.
	24/02/2025	Envoi de renfort	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Envoi d'un détachement de FDS	La situation est sous contrôle dans la zone au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 10 au 11 /03/2025	Constat de la Police sur les lieux	Information partagée (Le Conseil Communal de la Jeunesse a fait une déclaration sur la situation de la sécurité à Torodi).	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	17/03/2025	Les FDS ont ratissé la zone pour tenter de retrouver les auteurs et la otages	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des contrôles et des patrouilles dans la zone afin de localiser les otages	Les otages restants et les auteurs ne n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport.
	24/03/2025	Ratissage de la zone pour tenter de retrouver les auteurs	Information partagée (Le Conseil Communal de la Jeunesse a fait une déclaration sur la situation de la sécurité à Torodi).	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : les blessés ont été évacués au centre de santé de Torodi	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	03/04/2025	Ratissage de la zone par les FDS pour tenter de retrouver les auteurs	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : les FDS ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	05/04/2025	Ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : les FDS ont été envoyés sur les lieux	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport
	07/04/2025	Constat de la Police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Envoi de la Police sur les lieux	Les auteurs ont été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	19/04/2025	Ratissage des lieux par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : Envoi des FDS sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	12/05/2025	Envoi des renforts sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	15/05/2025	Ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : Envoi des FDS sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	15/05/2025	Riposte et poursuite des assaillants	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	25/05/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont ratissé la zone	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

	05/06/2025	Envoi de renforts sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : des renforts ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	13/06/25	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de service public : maillage des FDS et des patrouilles locales	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	26/06/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont été envoyé sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	26/06/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	29/06/2025	Envoi de renfort et ratissage de la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

	16/07/2025	Envoi de renfort et riposte des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	19/07/2025	Ratissage et sécurisation de la zone	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS ont été envoyés sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

Su données recueillies sur le terrain dans les localités concernées par cette étude, on co ns la région de Tillabéri, 42 incidents sécuritaires qui permettent de faire les constats su

rités locales (Préfet, Maire, FDS…etc.) sont, dans tous les cas, intervenues suite aux ents faits par les victimes ou les communautés.

ôle citoyen est plus régulièrement exercé dans la commune d'Abala que dans celles de et de Torodi où il a été très rarement utilisé à cause principalement de la crainte de les par les GANE.

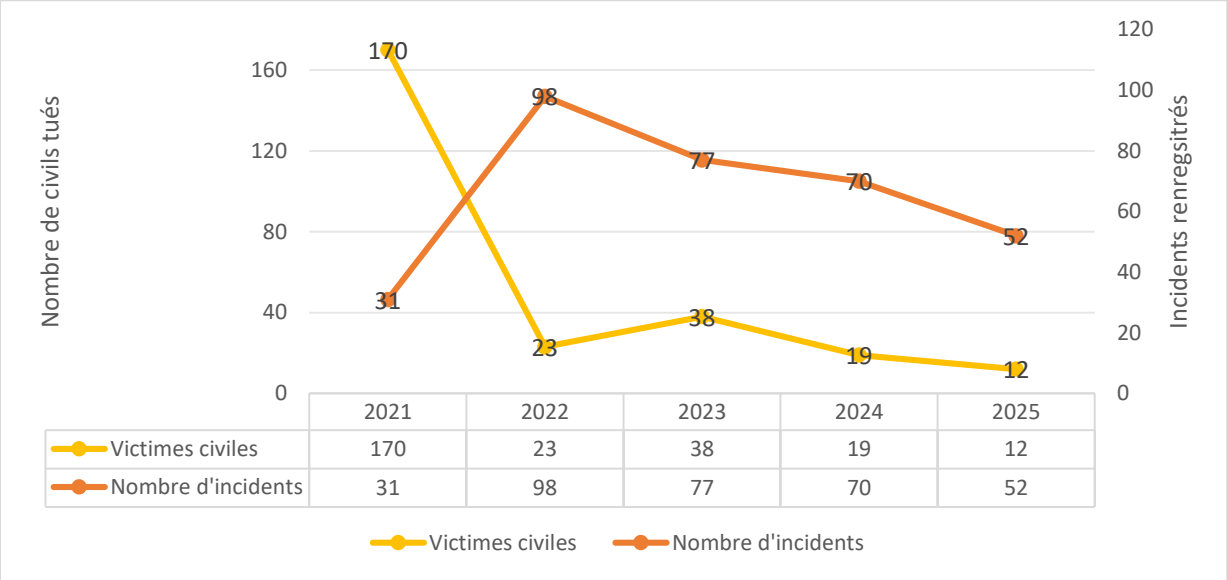
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- L'offre de services publics (prise en charge des victimes, existence de services sociaux de bases notamment les écoles et les services de santé, les points d'eau…etc.) existe dans la presque totalité des cas.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, c'est seulement dans quelques cas que la réaction aux incidents intervenus a abouti à une issue heureuse. En plus des morts et des blessés, les personnes enlevées et le bétail volé ont rarement été retrouvés.

2. Région de Tahoua

La situation sécuritaire de la région de Tahoua s'est relativement améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction du précédent rapport. Kao et Tillia, les communes d'intervention du programme « Just Future Alliance » à Tahoua n'ont pas été touchées de manière similaire par les incidents sécuritaires. Pour la période allant de février à juillet 2025, seulement deux (02) incidents ont été recensés à Kao alors que les données remontées par le point focal de Tillia font état de neuf (9) incidents dans la commune. Ce chiffre montre une augmentation des incidents sécuritaires dans cette dernière commune comparativement aux données du rapport N°8. Ces incidents sécuritaires sont, pour

l'essentiel, l'œuvre des GANE qui seraient affiliés à l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) et aux réseaux de la criminalité transnationale organisée. Ces attaques ont visé les populations civiles.

Graphique 3 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles au niveau de la région de Tahoua de 2021 à juillet 2025

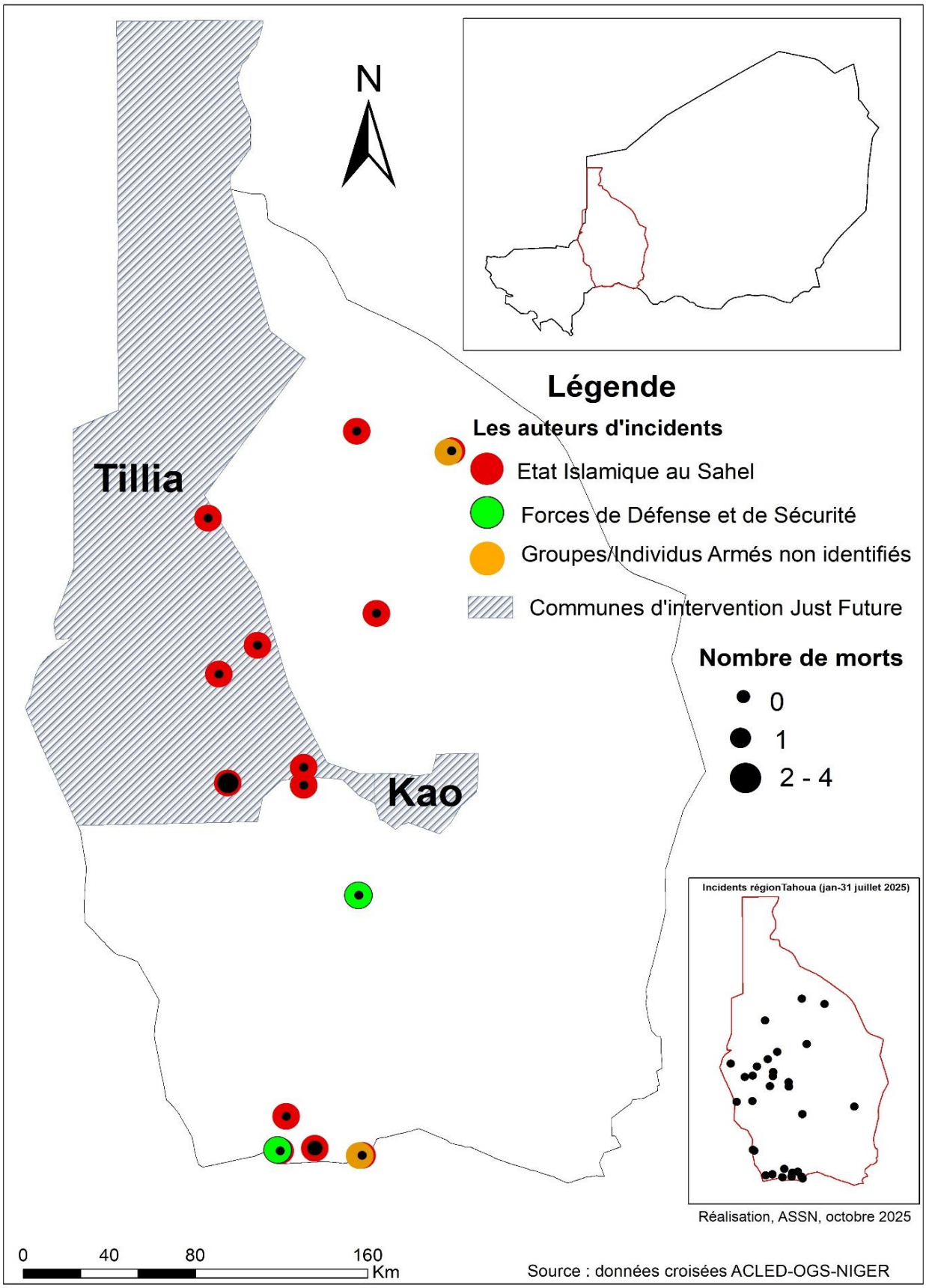


Source : données ACLED

Le graphique ci-dessus montre l'évolution annuelle des incidents et des victimes civiles enregistrés au niveau de la région de Tahoua. On constate que la courbe des incidents est en constante évolution de 2021 à 2025 avec un pic en 2022 (98 incidents). En revanche, la courbe des victimes civiles se caractérise par une baisse très sensible de 2021 à 2025, passant de 170 à 12 victimes civiles à la date du 31 juillet 2025. Le pic exceptionnel de 2021 est dû à l'incident de Tillia qui a fait plus de 120 morts[24]. De 2023 à 2025, le nombre des victimes civiles et celui des incidents dans la région de Tahoua sont en baisse sensible par rapport aux années précédentes comme le montrent les courbes du graphique 3. Cette baisse des incidents et des victimes civiles se confirme en 2025 avec respectivement 52 incidents en 2025 contre 70 en 2024 et 12 victimes civiles en 2025 contre 19 en 2024.

[24] https://www.hrw.org/fr/news/2021/08/11/niger-hausse-des-atrocites-commises-par-des-groupes-islamistes-armes

Carte 3 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tahoua durant les mois de février-mars-avril-mai-juin et juillet 2025



2. 1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 2025

2.1.1. Commune de Kao

Le monitoring des mois de février à juillet 2025 montre que la situation sécuritaire de la commune de Kao s'est considérablement améliorée par rapport à la situation relevée lors de la rédaction des rapports précédents. Les deux incidents recueillis durant ces six mois de monitoring, sont survenus au mois de juillet. Selon des sources locales rapportées par le point focal, la création des pelotons de la Gendarmerie et de la Garde nationale d'une part, et la collaboration de la population d'autre part, expliquerait cette amélioration de la situation. Le bulletin des opérations des FDS fait également état du renforcement du dispositif sécuritaire et de la multiplication des patrouilles et des contrôles dans la zone.

Kao	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
05/07/2025	Arrestation de GANE : les éléments de la Circonscription régionale de la Garde nationale ont démantelé un réseau de trafiquants d'armes dans la région de Tahoua. Huit (8) personnes dont une de nationalité étrangère ont été interpellées à la suite de renseignements recueillis grâce à la collaboration des populations. Le groupe opérerait entre Tahoua et Kao et approvisionnerait selon les autorités locales les GANE dans la zone.	FDS	GANE	Pas de droits violés (les membres présumés de GANE se sont rendus sans résistance)	Signalement aux autorités
25/07/2025	Tentative de braquage de véhicule : des membres présumés de GANE à bord de trois motos ont tenté de braquer un véhicule de transport de personnes entre Edouk et Ikadi. Ils ont ouvert le feu au moment du passage du véhicule sans faire de blessé. Le chauffeur et les passagers ont pu leur échapper.	GANE	Commerçants	Droit à la libre circulation et à la sécurité	Signalement aux autorités

2. 1. 2 . Commune de Tillia

La situation sécuritaire dans la commune de Tillia a connu une dégradation en termes de nombre d'attaques par rapport au rapport OGS N°8 passant de cinq (5) incidents sécuritaires à onze (11) pour le présent rapport. Les incidents sécuritaires sont principalement des violences contre les personnes et leurs biens. On relève ainsi que le mode opératoire des présumés membres de GANE sur les mois du monitoring concerne les vols, les incursions et attaques armées et le prélèvement de la Zakat. Les attaques ciblent aussi bien les civils que les militaires. A titre illustratif, des GANE ont attaqué, le 25 mai 2025, la base des forces spéciales du bataillon de renseignement et de surveillance (BRS) à Eknewane[25], faisant plusieurs morts et blessés parmi les FDS, des véhicules détruits et une importante quantité

[25] Les BRS sont un corps d'élite de l'armée formé par des forces spéciales allemandes à Tillia. https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20250526-ouest-du-niger-au-moins-une-quarantaine-de-soldats-des-forces-spéciales-tués-à-eknewane-dans-une-attaque-jihadiste-selon-des-sources-non-officielles-et-sécuritaires

d'armement emportée[26]. Face à l'insécurité, les sources locales font état d'une dynamique de mouvements préventifs des populations vers des localités plus sûres notamment à Tabatolte et Zakaza[27]. Par ailleurs, du 21 au 28 mai 2025, Tillia, a accueilli la deuxième édition de l'exercice militaire multinational « Tarha Nakal 2[28] », une opération conjointe impliquant les forces armées du Niger, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et du Togo[29].

Tillia	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
23/02/2025	Arrestation d'une autorité coutumière : le chef de village de Telemces a été interpellé par la Gendarmerie. Il est soupçonné de complicité avec les GANE.	Gendarmerie	Chef de village de Telemces	Pas de droit violé : les FDS ont procédé à l'arrestation du chef de village pour le besoin de d'enquête	Le chef de village s'est soumis à l'interpellation des FDS.
14/03/2025	Attaque armée : des membres présumés de GANE, à bord de trois (3) motos ont attaqué le village de Gaweye. Ils ont tiré plusieurs coups de feu et pillé plusieurs boutiques. Ils ont emporté une quantité importante de marchandises et de matériels.	GANE	Populations de Gaweye	Droits à la propriété	Signalement aux autorités locales
05/04/2025	Prélèvement de la Zakat : quatre (4) membres présumés de GANE, à bord de trois (3) motos ont soumis la population au prélèvement de la Zakat dans le campement touareg d'Elangay. Ils sont repartis avec plus de 300 000 fcfa.	GANE	Population d'Elangay	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
25/04/2025	Viol en réunion : deux (2) membres présumés de GANE ont violé une femme d'environ 55 ans dans la commune de Tillia. Les voisins alertés par la femme, ont signalé le viol au commissariat de police.	GANE	Femme de Tillia	Droit à la dignité et à libre disposition de son corps	Signalement aux autorités locales
10/05/2025	Incursion armée : quatre (4) hommes armés à bord de deux (2) motos ont sillonné le village de Barzazatan en menaçant les villageois.	GANE	Population de Barzazatan	Droit à la sécurité	Signalement aux autorités locales
17/05/2025	Menace sécuritaire : des membres présumés de GANE ont interdit la consommation de tabac et le prélèvement de la zakat dans	GANE	Population d'Assagaygay.	Droit à la sécurité et à la liberté	Signalement aux autorités locales

[26]https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20250526-ouest-du-niger-au-moins-une-quarantaine-de-soldats-des-forces-spéciales-tués-à-eknewane-dans-une-attaque-jihadiste-selon-des-sources-non-officielles-et-sécuritaires

[27] Entretien réalisé au mois de février par le point focal de Tillia

[28] Tarha Nakal signifie « l'amour de la patrie » en langue Haoussa.

[29] Placée sous le signe de la solidarité stratégique et de la sécurité partagée, l'exercice a mobilisé un large éventail de moyens militaires, troupes d'intervention rapide, forces spéciales, génie militaire, appuis aériens, et unités logistiques. L'objectif était double. Il s'agit d'accroître l'interopérabilité entre les contingents engagés et de renforcer les capacités collectives de réponses face aux menaces sécuritaires transfrontalières dans un environnement sahélien complexe. Voir https://aconews.net/operation-tarha-nakal-2-au-niger-une-operation-conjointe-denvergure-impliquant-dautres-forces-armees/

	le village de Assagaygay. Ils ont aussi interdit de regroupement et la lecture du coran. Selon les sources locales, ils ont intimé à la population de choisir entre eux et les autorités locales.				
23/05/2025	Menace sécuritaire : six (06) hommes à bord de trois (03) motos serraient venus en repérage dans le village d'Eknewan. Ils viendraient ensuite cibler les zones de concentration de bétail pour les attaquer.	GANE	Populations d'Eknewan	Droit à la sécurité	Signalement aux autorités locales
25/05/ 2025	Attaque armée : un grand nombre de membres présumés de GANE, lourdement armé a attaqué les bases de la Garde nationale d'Intikan. Ils ont fait plusieurs morts (dont certains égorgés), des blessés et du matériel militaire détruit.	GANE	FDS	Droit à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Riposte et demande de renfort
25/05/ 2025	Attaque armée : un grand nombre de membres présumés de GANE, lourdement armé a attaqué la position des forces nigériennes basée à Eknewane. Ils ont tué 58 militaires, blessé plusieurs autres, détruit des véhicules militaires et emporté du matériel militaire	GANE	FDS	Droit à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Riposte et demande de renfort
Nuit du 12 au 13/06/2025	Prélèvement de la Zakat : des membres présumés de GANE, sur plusieurs motos sont rentrés dans les campements entre Agarak et Midal pour prélever la zakat. Ils ont obligé les populations à payer en argent ou en bétail.	GANE	Populations	Droit à la sécurité et à la propriété	Signalement aux autorités locales
13/07/2025	Prélèvement de la Zakat : quatre (04) membres présumés de GANE, à bord de deux (02) motos sont rentrés dans le village d'Inkotayan dans la commune de Tillia, non loin de la frontière malienne pour prélever la zakat. Ils ont obligé les populations à payer la somme de 50.000 fcfa par troupeau.	GANE	Populations d'Inkotayan	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

2.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua

Tahoua	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des évènements

Kao : 02 incidents sécuritaires	05/07/2025	Les autorités administratives et judiciaires se sont rendues à la Circonscription de la garde nationale pour les féliciter	Information Partagée : La radio régionale (RJT), les radios privées, les radios communautaires ont relayé l'information	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : Maillage des FDS de la zone	Les complices présumés de GANE ont été remis aux autorités judiciaires.
	25/07/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : maillage des FDS dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Tillia : 11 incidents sécuritaires	23/02/2025	Une enquête a été diligenté par la gendarmerie sur la complicité présumée du chef de village de Telemces.	Activation du contrôle citoyen (les populations de Telemces se sont mobilisés en soutien au chef de village)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : les investigations ont été menées et aucune charge n'a été retenu contre le chef de village	Le chef de village de Telemces est sorti libre de la gendarmerie mais reste à la disposition des autorités locales pour les éventuels besoins de l'enquête.
	14/03/2025	Envoi des FDS sur les lieux	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : maillage des FDS dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	05/04/2025	Pas de réaction des autorités locales	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de service public	Les auteurs sont repartis avec l'argent prélevé au moment de la rédaction du rapport
	25/04/2025	Une enquête a été diligentée	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : la femme a été prise en charge médicalement et une d'une enquête judiciaire est en cours	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	10/05/2025	Pas de réaction des autorités locales	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de service public	Les autorités locales n'ont pas donné de suite au signalement au moment de la rédaction du rapport
	17/05/2025	Envoi d'une mission mixte sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : les FDS de la mission mixte ont ratissé la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	23/05/2025	Envoi d'une patrouille dans la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : envoi d'une patrouille sur les lieux	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

	25/05/ 2025	Envoi des renfort	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : maillage des FDS se trouvant dans la zone	Les auteurs se sont repliés du côté malien de la frontière au moment de la rédaction du rapport
	25/05/ 2025	Envoi des renfort	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : maillage des FDS se trouvant dans la zone	Les auteurs se sont repliés du côté malien de la frontière au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 12 au 13/06/2025	Constat et ratissage de la zone	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de services publics : maillage des FDS se trouvant dans la zone	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	13/07/2025	Pas de réaction des autorités locales et des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d''offre de service public	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Les informations collectées durant le monitoring au niveau de la région de Tahoua font état de treize (13) incidents sécuritaires, dont onze (11) enregistrés dans la commune de Tillia. Elles permettent de faire le constat suivant :

- Sur les 13 incidents sécuritaires recensés, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues douze (12) fois.
- Sur les 13 incidents sécuritaires recensés, le contrôle citoyen a été activé sept (9) fois.
- Sur les 13 incidents sécuritaires recensés, le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.

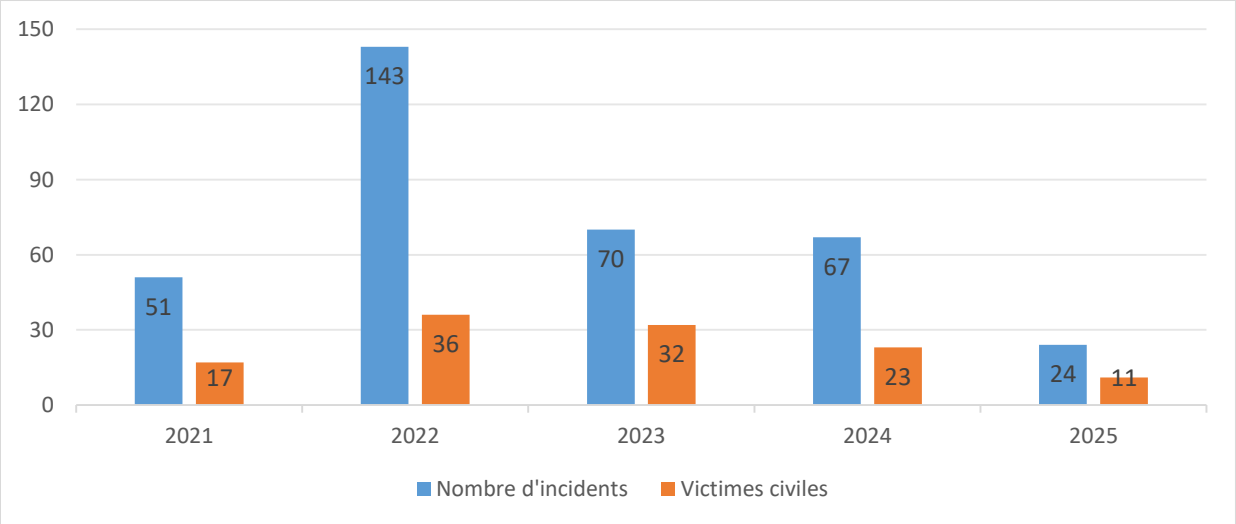
- Dans les deux communes, les points focaux ont rapporté la mobilisation des FDS à travers notamment le renforcement des patrouilles et la bonne collaboration entre les FDS et les populations.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, les auteurs des incidents sécuritaires recensés n'ont pas été appréhendés par les autorités locales au moment de la rédaction du rapport, à l'exception de l'unique cas intervenu le 05 juillet 2025 à Kao où les complices présumés des GANE ont été arrêtés grâce aux informations données par les populations locales.

3. La région de Maradi

La situation sécuritaire de la région de Maradi qui, depuis 2020, s'est dégradée du fait, à la fois, d'une augmentation du nombre d'incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles, a connu une amélioration durant la période allant de février à juillet 2025. Les communes de Dakoro, Gabi et Guidan-Sori sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région en raison de leur proximité géographique avec le Nord du Nigeria, affecté par le phénomène de banditisme. L'analyse des données recueillies par les points focaux montre une baisse du nombre des incidents sécuritaires dans les trois communes avec respectivement un incident contre 07 à Dakoro, 8 contre 18 à Gabi et 05 contre 06 à Guidan-Sori. Malgré cette insécurité, on note, selon les points focaux, des efforts concertés des autorités locales et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), ainsi qu'une collaboration active de la population.

Comme dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, le bulletin des opérations des FDS fait état d'interventions significatives dans la région de Maradi, dans le cadre de l'opération « Faraoutar Bushiya ». Ces opérations ont conduit à la neutralisation et l'arrestation de plusieurs membres de GANE. Ces individus, identifiés comme des malfaiteurs responsables d'enlèvements contre rançons et d'autres infractions graves, opéraient principalement le long de la frontière nigériane[30].

Graphique 4 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles au niveau de la région de Maradi de 2021 à juillet 2025



Source : données ACLED

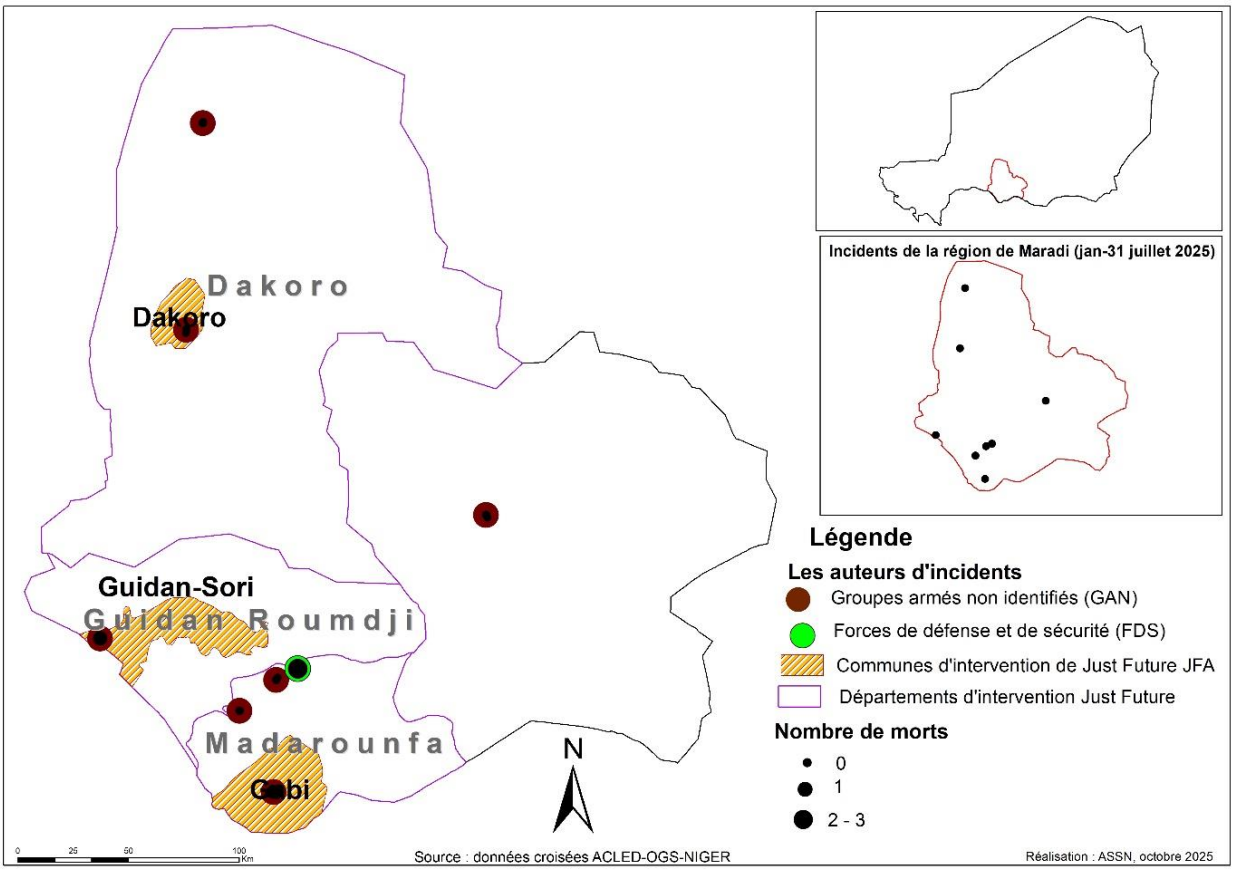
La région de Maradi connaît depuis 2021 une accentuation de l'insécurité avec l'augmentation à la fois du nombre d'incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles. L'année 2022 est celle qui a enregistré

[30] https://maliactu.net/operation-militaire-a-maradi-25-criminels-neutralises-par-les-forces-nigeriennes/

le plus d'incidents sécuritaires et de victimes civiles avec 143 incidents et 36 victimes civiles. Pour l'année 2024, on a enregistré 67 incidents. Ce nombre dépasse celui de 2021 (51) et frôle celui de l'année 2023 (70).

En ce qui concerne l'année 2025, la région de Maradi a enregistré, à la date de 31 juillet, 24 incidents qui ont entraîné la mort de onze (11) civils. Il faut cependant noter que, contrairement aux régions de Tillabéri et de Tahoua où les incidents sécuritaires sont essentiellement l'œuvre des groupes djihadistes, les incidents enregistrés dans la région de Maradi sont principalement l'œuvre des groupes ou individus armés non étatiques, relevant du banditisme armé, essentiellement localisés le long de la frontière sud avec le Nigeria (cf. carte 4).

Carte 4 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Maradi durant les mois de février-mars-avril-mai-juin et juillet 2025



3.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois de février, mars, avril, mai et juillet 2025

On constate que les 03 communes d'étude sont encore confrontées, à des degrés divers, à des menaces multiformes (attaques, incursions de groupes armés, enlèvements, trafics de toutes sortes, extorsions de biens/vols, etc…), qui ont eu un impact négatif sur la sécurité des populations et de leurs biens. Les informations fournies par les fiches complétées par les points focaux font état d'attaques de groupes armés non étatiques et de bandits armés dans les trois communes. Les auteurs des incidents semblent relever en majorité de la criminalité transnationale organisée (CTO) et du grand banditisme.

L'analyse des données du monitoring relève un total de quinze (15) incidents sécuritaires pour la période couverte par le présent rapport contre trente-et-un (31) pour la période couverte par le précédent

rapport OGS N°8. Les trois communes d'étude ont ainsi connu une baisse du nombre d'incidents. Selon les sources locales rapportées par les points focaux, il s'agirait du fruit des initiatives des autorités qui ont multiplié les patrouilles et les contrôles de sécurité dans les communes. Il est rapporté également l'opérationnalisation des comités de veille villageois[31] et la collaboration des populations qui fournissent des informations fiables et régulières aux FDS menant des missions de sécurisation sur le terrain.

3.1.1. Département de Dakoro

La situation sécuritaire au cours de la période couverte par le présent rapport de monitoring dans la commune de Dakoro s'est relativement améliorée par rapport à celle des mois précédents. Les données recueillies au cours des six (06) mois du présent monitoring font état d'un seul incident sécuritaire lié au braquage d'agences de transfert d'argent. Elles montrent également une activité importante des FDS dans leur mission de protection des personnes et de leurs biens. Les sources locales, rapportées par le point focal font état de l'instauration de patrouilles mixtes dans la zone vers les frontières de Bermo et Abalak et d'une collaboration active des populations locales[32].

Par ailleurs dans le cadre de la sécurisation des personnes et de leurs biens, notamment la lutte contre les vols de bétail dans le département de Dakoro, le Préfet a pris l'arrêté N°08/PP/DK en date du 14 mars 2025, interdisant formellement le transport des petits ruminants par motocyclettes sur toute l'étendue du territoire départemental dont la commune de Dakoro[33].

Selon le point focal, la commune de Dakoro est citée comme une zone de relative coexistence pacifique des agriculteurs et des éleveurs, comparée aux autres communes de Maradi.

Dakoro	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
20/02/2025	Attaque à main armée de sociétés de transfert d'argent : trois (3) membres présumés de GANE munis d'armes à feu ont attaqué les agences de NITA et de AMANA dans le village de Maiyara. Ils ont vidé les caisses de leur argent et dépouillé les clients présents. Ils ont tué une (1) personne qui voulait donner l'alerte.	GANE	Les sociétés de transfert d'argent NITA et AMANA	Droit à la vie, à la liberté d'entreprendre et à la propriété.	Signalement aux autorités

3.1.2. Commune de Gabi

La situation sécuritaire dans la commune de Gabi s'est également améliorée en termes de nombres d'incidents sécuritaires. Les données recueillies font état de neuf (09) incidents pour le présent rapport contre treize (13) et dix-huit (18) incidents respectivement pour les rapports OGS 8 et 7. Ils ont causé la mort de plusieurs personnes et de nombreuses autres ont été blessées ou enlevées. Malgré les différents dispositifs sécuritaires déployés par les autorités, les GANE restent très actifs à certains endroits de la commune de Gabi, notamment dans les villages les plus proches de la frontière avec le Nigeria. Les GANE ont dépouillé les populations de leurs bien (bétail, argent, terres de cultures) et

[31] Des comités villageois ont été mis en place pour surveiller les villages le long de la frontière avec le Nigeria. Voir le rapport OGS N°8 disponible sur : https://bit.ly/ASSN74
[32] Entretien individuel réalisé en février à Dakoro par le point focal.
[33] Arrêté préfectoral N°08/PP/DK du 14 mars 2025 portant interdiction du transport des petits ruminants sur motocyclettes dans le Département de Dakoro.

multiplié les enlèvements de personnes dans la commune (dix-sept (17) otages au total). Comme l'illustre le tableau suivant, sur les neuf (09) incidents sécuritaires enregistrés, huit (08) ont donné lieu à des prises d'otages.

Par ailleurs, les données recueillies lors du monitoring des mois de février à juillet 2025, font état d'une activité importante des FDS qui multiplient les patrouilles et les contrôles notamment à la frontière avec le Nigeria, qui est régulièrement le théâtre d'incursions criminelles. Un questionnaire administré au mois de février 2025 rapporte une perception positive de l'indice de confiance des populations envers les autorités locales. Il en ressort une confiance accrue au vu des efforts déployés pour garantir la sécurité publique.

Gabi	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réactions des victimes
20 /02/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Garatchi Barebari, dans la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé quatre (4) personnes dont trois (3) femmes et un (1) homme.	GANE	Population du village de Garatchi Barebari.	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
11/03/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Goumangada. Ils ont tué un (1) homme et pris en otage deux (2) femmes mariées.	GANE	Populations de Goumangada	Droits à la vie, à la liberté et à la dignité.	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
18/03/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Daourawa. Ils ont tué une (1) jeune fille, blessé un homme (1) autres et enlevé deux (2) femmes.	GANE	Population du village de Daourawa.	Droits à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 25 au 26/03/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des présumés membres de GANE ont attaqué le village de Harounawa. Ils ont emporté trois (03) bœufs	GANE	Population du village de Harounawa	Droit à la propriété.	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales.
17/04/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : quatre (4) membres de GANE, avec des armes de	GANE	Population du village de Yan Gobirawa	Droits à la vie, la liberté, la	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés

	type AK 47, venus à pied du Nigéria, ont attaqué les paysans du village de Yan Gobirawa dans les champs en pleins travaux champêtres. Ils ont ouvert le feu sur eux, tuant une personne et prenant en otage une autre.			dignité et à la propriété	membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 11 au 12/05/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Dan Takobo Peulh. Ils ont enlevé une femme.	GANE	Population du village de Dan Takobo Peulh.	Droits à la liberté, et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 13 au 14/05/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Badaria dans la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé deux (02) femmes	GANE	Population du village de Badaria	Droits à la liberté, et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
14/06/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des membres présumés de GANE ont attaqué les cultivateurs du village de Sarkin Bindiga Peulh, qui revenaient des champs. Ils ont pris en otage trois (3) enfants et emportés quatre (4) bœufs destinés au labour.	GANE	Les habitants de Sarkin Bindiga Peulh	Droits à la liberté, à la dignité et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
20/07/2025	Attaque à main armée : des membres présumés de GANE ont attaqué le hameau de Takoudé peulh dans la commune rurale de Gabi. Ils ont enlevé un homme et une femme.	GANE	Les habitants de Takoudé peulh	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

On constate que les neuf (09) incidents sécuritaires sont répertoriés comme le fait des GANE, apparemment mus par la recherche de gains faciles. Leur mode opératoire consiste, lors des attaques, à enlever des personnes (pour exiger ensuite une rançon) et à emporter le bétail. Ces attaques ont causé la mort de trois (03) personnes et blessé une (01) autre, ainsi que l'enlèvement de dix-sept (17)

personnes et le vol de bétail (sept bœufs). Selon les données disponibles, aucun cas d'attaque terroriste n'a été constaté.

3.1.3. Commune de Guidan-Sori

La situation sécuritaire dans la commune rurale de Guidan-Sori s'est améliorée ces derniers mois par rapport aux mois précédents selon des sources locales[34]. Les données remontées recensent cinq (05) incidents sécuritaires contre six (6) pour le rapport précédent, ayant fait cinq (05) morts, treize (13) personnes enlevées et une blessée et du bétail emporté. Les attaques ont visé essentiellement les civils. Aucun incident sécuritaire n'a été relevé par exemple au cours des mois d'avril et mai 2025. Cette relative accalmie est liée selon les sources locales rapportées par le point focal, d'une part, au renforcement du dispositif de sécurité dans la zone avec la création de nouveaux postes de détachement de la CMCF et d'autre part, la multiplication des patrouilles des éléments de l'opération « Faraoutar Bushiya ». Il est également rapporté par le point focal que quatre (4) des femmes kidnappées à Garin Gaja, la nuit du 30 au 31 janvier 2025[35] par des GANE auraient réussi à s'échapper et à regagner leurs foyers.

Guidan-Sori	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 02 au 03/02/2025	Attaque à main armée et vol de bétail: des membres présumés de GANE ont attaqué le campement de Rugga Saidou. Ils ont emporté un chameau et plusieurs têtes d'ânes.	GANE	Population du campement de Rugga Saidou	Droits à la propriété et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 18 au 19/03/2025	Attaque à main armée et assassinat : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Guilbadi. Ils ont tué deux (02) membres du comité de veille du village	GANE	Population du village de Guilbadi.	Droits à la vie	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
28/06/2025	Attaque à main armée et enlèvement de personnes : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Koura Kaji. Ils ont kidnappé deux (2) personnes qui cultivaient leurs champs.	GANE	Population de Koura Kaji	Droits à la liberté et à la dignité.	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux

[34] Point focal de Guidan-Sori.
[35] Voir rapport OGS N°8 disponible sur https://bit.ly/ASSN74

					autorités locales
Nuit du 29 au 30/07/2025	Atteintes contre les personnes et leurs biens : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Kelkélé Ils ont enlevé quatre (04) femmes et blessé une autre.	GANE	Population du village de Kelkélé	Droits à la liberté, à l'intégrité physique et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 30 au 31/07/2025	Attaque à main armée et enlèvement de personnes : des membres présumés de GANE ont attaqué le village de Gandu. Ils ont tué trois (03) hommes et enlevé sept (07) femmes (deux femmes mariées, une divorcée et 4 jeunes filles).	GANE	Population du village de Gandu	Droits à la liberté, à la vie et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les présumés membres de GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

3.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi

Cette partie fait le point sur la réaction ou l'absence de réaction des acteurs qui travaillent sur les questions liées à la sécurité lors des différents évènements recensés par les points focaux. Le tableau suivant recense la réaction des acteurs de la société civile et fait état des offres des services publics et de l'évolution des évènements.

Maradi	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des évènements
Dakoro : 01 incident	20/02/2025	Constat de la Police qui s'est transportée sur les lieux	Information partagée. Le 22 février 2025, dans une déclaration, le SYNASTRA-Niger (syndicat national des agents des sociétés de transfert d'argent) a appelé les autorités à assurer la sécurité des populations et exhorté les responsables de des societés de transfert	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	La Police a ouvert une enquête	Les présumés membres de GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

			d'argent à prendre des mesures pour sécuriser les agents.			
Gabi : 09 incidents	20 /02/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi »)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les personnes enlevées et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	11/03/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi »)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Les otages et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	18/03/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi »).	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches. L'Administrateur délégué accompagné du Secrétaire général de la commune de Gabi se sont déplacés sur les lieux.	Les personnes enlevées et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 25 au 26/03/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (information partagée via les réseaux sociaux et le journal « Le Souffle de Maradi »).	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

	17/04/2025	Les FDS de la mission « YARDA », basée à Baban Rafi ont engagé une poursuite	Les réseaux sociaux et parution dans le journal « Le Souffle de Maradi »	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : Maillage des FDS se trouvant dans la zone et de la mission « YARDA » pour engager des recherches	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 11 au 12/05/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et parution dans le journal « Le Souffle de Maradi »	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Offre de service public : Maillage des FDS se trouvant dans la zone et de la mission « YARDA » pour engager des recherches	La femme enlevée et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 13 au 14/05/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et parution dans le journal « Le Souffle de Maradi »	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'État du 26 juillet 2023	Offre de service public : Maillage des FDS se trouvant dans la zone et de la mission « YARDA » pour engager des recherches	Les otages ont été libérés mais les bœufs et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	14/06/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et parution dans le journal « Le Souffle de Maradi »	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone	Les animaux enlevés et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	20/07/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Les réseaux sociaux et parution dans le journal « Le Souffle de Maradi »	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS se trouvant dans la zone	Les personnes enlevées et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

Guidan-Sori : 5 incidents	Nuit du 02 au 03/02/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » et de la CMCF[36]	Le chameau a été tué lors de la poursuite, les ânes, une arme AK 47, un chargeur avec 10 munitions, des musettes et divers autres objets ont été récupérés sur place mais les présumés membres de GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 18 au 19/03/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya ».	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	28/06/2025	Les FDS ont été informées et ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » et de la CMCF.	Les personnes enlevées ont été libérées par la CMCF et les présumés membres de GANE ont été appréhendés
	Nuit du 29 au 30/07/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya ».	Le bétail a été récupéré mais les personnes enlevées et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 30 au 31/07/2025	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé des poursuites	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le « Souffle de Maradi » ont partagé les évènements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage de FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya ».	Les personnes enlevées et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

[36] Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières.

Les informations collectées durant les mois de monitoring dans la région de Maradi permettent de faire le constat suivant en ce qui concerne les quinze (15) incidents sécuritaires recensés :

- Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont intervenues à chaque fois.
- Le contrôle citoyen a été très actif, étant utilisé à chaque incident sécuritaire dans les trois communes.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- Dans les trois communes, l'offre de services publics a consisté, selon les cas à renforcer des patrouilles des FDS et à arrêter et mettre en détention des présumés auteurs.
- En ce qui concerne l'évolution des situations, certains otages et têtes de bétail ont été retrouvés mais les auteurs n'ont pas été appréhendés dans la plupart des incidents relevés.

4. Analyse de la gouvernance sécuritaire

Les données de monitoring relatives au présent rapport, le n°9 de l'Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité (OGS) au Niger montrent une persistance de la violence dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillaber pour la période de février à juillet 2025.

De façon générale, la région de Tillaberi reste la plus touchée avec une augmentation des incidents, 335 incidents en 2025 contre 311 en 2024 et des victimes civiles (528 en 2025 contre 286 en 2024). Les chiffres des sept (7) premiers mois de l'année 2025 dépassent déjà ceux de l'année 2024. Les attaques perpétrées par l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) et le GSIM sont fréquentes et les violences constatées incluent des enlèvements, des assassinats, des vols de bétail et des poses d'engins explosifs (EEI).

Toutefois, les données montrent une amélioration relative dans la région de Tahoua avec une baisse des victimes civiles (12 en 2025 contre 19 en 2024) et des incidents (52 en 2025 contre 70 en 2024). Néanmoins, une projection de ces données sur l'ensemble de l'année laisse déduire que les chiffres d'incidents et celui des victimes risquent de dépasser ceux de l'année 2024 et remettre en cause toute idée d'amélioration. Les attaques sont concentrées à Tillia ; elles sont souvent liées à des prélèvements de la Zakat et des incursions armées.

Dans la région de Maradi, il a été relevé une réduction des incidents (24 en juillet 2025 contre 67 en 2024) et des victimes civiles (11 en juillet 2025 contre 23 en 2024). Dans cette région aussi, la projection des chiffres ne milite cependant pas en faveur d'une amélioration. Les violences y sont principalement dues au banditisme armé transfrontalier en provenance du Nigeria.

Dans l'ensemble de ces régions il a été constaté, selon les données, une intensification des patrouilles et des opérations militaires, notamment les missions « Almahaou », « Niya » et « Faraoutar Bushiya ». Cependant la collaboration de ces missions avec les populations locales est variable. Elle apparait, en effet, très active à Maradi mais limitée à Tillabéri et Tahoua en raison, sans doute, de la peur des représailles des groupes armés connotés terroristes qui y sont présents alors que dans la région de Maradi ce sont plutôt des groupes relevant du banditisme transfrontalier qui y sont présents, et qui auraient alors moins de capacité de nuisance ou de relais d'information au niveau local.

4.1. Qualité de l'offre sécuritaire

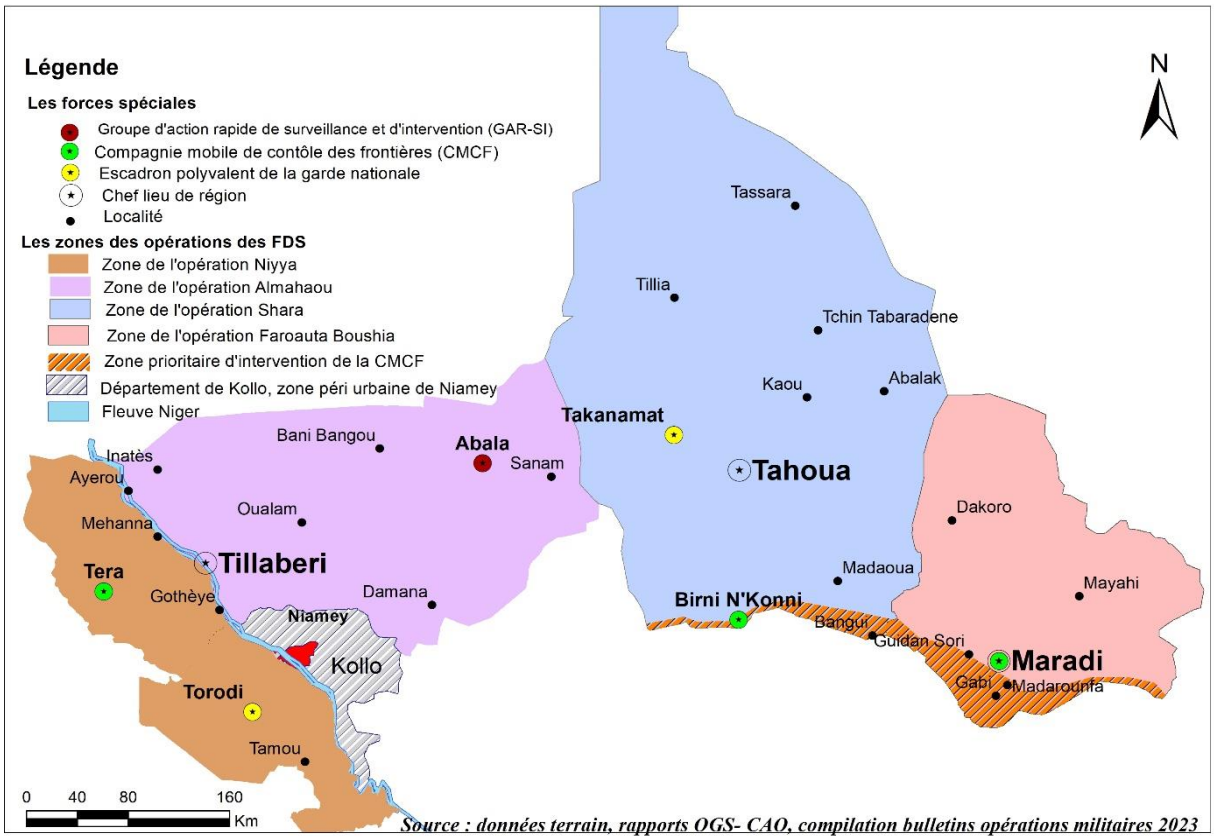
En 2025, la qualité de l'offre sécuritaire au Niger est mitigée. Elle se caractérise, en effet, par des défis persistants comme les attaques de groupes armés et les déplacements de population, mais aussi par des améliorations grâce à l'engagement des forces de défense et de sécurité, comme le souligne le

gouvernement du Niger[37]. Cependant, la situation reste préoccupante, particulièrement dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi couverte par le présent rapport

4.1.1 Couverture/maillage

Comme déjà relevé dans les précédents rapports de monitoring, la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure (SNSI) a structuré le maillage sécuritaire au plan national. Elle est mise en œuvre par les différentes composantes des FDS, par le biais de découpages zonaux classiques mais également par la mise en place d'unités spécialisées ainsi que d'opérations spéciales.

Carte 5. Carte indicative des zones de déploiement militaire au Niger



Si les données ne permettent pas d'affirmer que le dispositif sécuritaire relatif au découpage et aux différentes opérations spéciales a connu une évolution notable, il est néanmoins important de souligner que, dans le cadre de la coopération entre les Etats de la Confédération des Etats du Sahel (actée par la ratification du Traité portant création de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel, adoptée à Niamey le 6 juillet 2024), une force unifiée est annoncée en préparation et devrait être déployée dans la zone des trois frontières couvrant les régions de Tahoua et Tillaberi. Cette initiative conjointe, qui réunit le Mali**,** le Burkina Faso et le Niger pour répondre aux défis sécuritaires persistants dans ces pays[38], a de nouveau été évoquée lors du Sommet de l'AES des 22 et 23 décembre 2025[39].

[37] Voir un extrait de l'interview du ministre nigérien de la défense au https://www.okapi.cc/niger/niger-bilan-sur-la-situation-securitaire-de-2023-a-2025/
[38] Voir https://lanouvelletribune.info/2025/10/force-unifiee-de-laes-tout-ce-quil-faut-savoir/#goog_fullscreen_ad
[39] https://www.youtube.com/watch?v=UFoZmIb_3uI

En effet, la Force unifiée de l'Alliance des États du Sahel (FU-AES) a, sous la direction d'un commandement intégré, lancé ses activités à partir de Niamey sur la base aérienne 101, antérieurement occupée par les forces françaises boutées hors du Niger. Cette force unifiée ambitionne de mutualiser les efforts militaires des trois pays et d'améliorer leur coordination face aux groupes armés. Elle marque une étape dans la réorganisation stratégique des pays du Sahel, mais en particulier dans le dispositif du maillage sécuritaire de la région du Liptako Gourma. La FU-AES repose sur un effectif prévu de 5 000 soldats issus des trois armées nationales. Elle est appelée à disposer de moyens aériens, de services de renseignement et d'équipements communs destinés à conduire des opérations sur l'ensemble du territoire des pays membres. Les premiers déploiements opérationnels auraient commencé au début de l'année 2025. Et cette force, doit, *in fine*, être capable d'intervenir rapidement en cas de besoin dans l'un des trois pays.

De plus, le Niger a, par le biais de l'acquisition de moyens nouveaux, notamment des drones[40], renforcé son dispositif de soutien aérien aux forces déployées sur le terrain.

Par ailleurs, il faut relever que pendant la période couverte par le présent rapport différentes promotions d'officiers[41] et de sous-officiers de l'armée[42], de la garde nationale[43], de la gendarmerie[44] et de la police[45] sont venues renforcer les rangs des FDS du Niger.

En outre, il est intéressant de relever un événement important en dehors de la zone d'étude : il s'agit d'une cérémonie de prestation de serment de 369 repentis, anciens membres de groupes armés islamistes radicaux ayant fait reddition, qui s'est tenue le 13 octobre 2025 à Hamdalaye au Nord –Est de Niamey. Une bonne partie de ces ex-combattants terroristes seront intégrées dans le corps de la garde Nationale et pourront utilement contribuer à la lutte contre l'insécurité dans le pays[46].

Une donne importante mérite en outre d'être soulignée au sujet du maillage/ couverture du dispositif de sécurisation des populations au Niger durant le premier semestre de l'année 2025. Il s'agit de la création de groupes d'autodéfense. Si antérieurement leur présence était confinée dans des zones frontalières fortement menacées par les groupes terroristes et leur présence plutôt discrète et à peine tolérée par les autorités, elles tendent désormais à avoir pignon sur rue et être portée par un soutien au moins tacite du pouvoir public. En effet, se référant à une recommandation du Conseil consultatif de la refondation (CCR), organe faisant office de parlement sous le régime actuel au Niger, qui encourage les autorités à former et équiper des volontaires dans la défense du territoire national, une organisation de la société civile, le mouvement M62, dont le coordonnateur est l'actuel ministre du commerce du Niger, a officiellement lancé une initiative dénommée « *Garkouwar Kassa* », ou « Boucliers de la Patrie » visant à créer et à équiper des groupes d'auto-défense partout dans le pays[47]. La présence de ces Groupes ainsi que d'autres, notamment ceux mis en place par l'Union des

[40] Voir https://fr.apanews.net/news/niger-larmee-de-lair-presente-le-drone-aksungur/
[41] https://sahel-intelligence.com/39548-niger-le-president-tiani-preside-la-sortie-de-la-premiere-promotion-de-lecole-de-guerre.html
[42] https://anp.ne/niger-sortie-de-la-21eme-promotion-deleves-officiers-dactive-et-deleves-officiers-collateraux/
[43] Voir https://www.lesahel.org/chronique-du-lundi-renforcement-du-dispositif-de-securite-interieure/
[44] https://www.actuniger.com/societe/20804-gendarmerie-nationale-2-002-nouveaux-gendarmes-de-la-56eme-promotion-renforcent-les-effectifs-et-la-securite-du-pays.html
[45] https://www.lesahel.org/presentation-au-drapeau-de-la-promotion-2024-de-lecole-nationale-de-police-et-de-la-formation-permanente-2-156-elements-renforcent-les-rangs-des-forces-de-defense-et-de-securite/
[46] https://www.lesahel.org/ceremonie-de-sortie-et-prestation-de-serment-des-repentis-du-centre-de-hamdallaye-369-ex-combattants-abandonnent-la-violence-et-entament-leur-reinsertion-dans-la-communaute/
[47] https://www.dw.com/fr/garkouwar-kassa-niger-milice/a-73576680

Nigériens pour la Vigilance et le Patriotisme (UNVP)[48], a déjà été observée dans la région de Tillaberi et d'Agadez où elles agissent dans le cadre de la sécurisation.

4.1.2. Prestation (posture offensive ou défensive)

Les rapports de monitoring antérieurs ont relevé que la posture des FDS a très souvent été réactive, en riposte aux actes et attaques des membres des groupes connotés terroristes ou relevant du banditisme. Si la fréquence des patrouilles peut tempérer ces affirmations, leurs actions ne permettent toutefois pas d'affirmer que leur mission est destinée à aller au terrier de l'ennemi, à l'offensive. Il est vrai que selon Sun Tzu, pour être certain de gagner, il faut d'abord établir une défense impénétrable qui empêche l'adversaire de remporter la victoire, puis lancer une attaque bien préparée et tactiquement supérieure pour achever l'ennemi[49]. Cette assertion souligne plutôt l'importance d'équilibrer la prudence défensive et l'agressivité offensive. Cependant, les données des différents rapports ne révèlent pas encore une tendance à l'offensive des FDS nigériennes dans les zones couvertes par les données du rapport.

Il est, en effet, apparu selon les données du présent rapport couvrant février à juillet 2025, que, sur les 75 incidents sécuritaires rapportés, les FDS sont intervenues dans la quasi-totalité des cas (74 sur les 75), soit par l'envoi de renforts dans la zone, soit par la poursuite des assaillants et le ratissage. Ces ripostes des FDS ont eu des fortunes diverses : parfois, elles ont été couronnées du succès. On peut relever des arrestations des suspects dans des marchés (dans quatre incidents à Abala, et un à Ayerou) ainsi que la récupération de bétails volés par les assaillants (2 cas à Ayerou et 1 cas à Guidan Sori).

Ces données montrent une évolution positive notable de la réactivité des FDS lorsque les incidents se produisent, frôlant les 100 % d'intervention alors que le rapport N°8 indiquait que sur les 94 incidents sécuritaires enregistrés, seulement que 08 ripostes des FDS contre les groupes d'assaillants avaient été enregistrées. De plus, il semble que pendant la période couverte par le présent rapport les attaques directes sur les FDS ont été très peu nombreuses (deux ont été rapportées en Mai, à Ikinewane et Intikane tous dans la zone de Tillia) avec, cependant, un grand nombre de décès[50].

Toutefois, si ces données montrent une amélioration des actions des FDS, même s'il n'est pas rapporté des actions offensives proprement dites, et peuvent indiquer une meilleure posture des FDS face aux actions des groupes armés islamistes radicaux, il semble nécessaire de les relativiser si l'on se réfère à d'autres données provenant de différentes sources consultées et couvrant des zones attenantes à celles de la collecte des données. Ainsi, on peut relever que, pour le seul mois de mai 2025, plusieurs incidents graves de sécurités, dont des attaques sur les FDS, ont été rapportées par des sources non officielles dans le département de Doutchi, de Gaya, de Falmey et de Torodi. D'autres incidents ayant fait des nombreuses victimes civiles sont également rapportées par la presse internationale[51].

Il semble que l'approche sécuritaire, caractérisée par une posture plutôt défensive, n'ait pas encore permis d'endiguer les attaques des groupes armés islamistes radicaux. En effet, la situation

[48] L'UNVP a été créée après la prise de pouvoir du CNSP du 26 juillet 2023 et dirigé par un des anciens leaders du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), un mouvement rebelle touareg au Niger fondé en 2007, Seydou Kaocen Maiga, Officiellement reconnue l'UNVP mène depuis des activités de sécurisation aux côtés des FDS.
[49] « L'invincibilité se trouve dans la défense, la possibilité de victoire dans l'attaque » (Sun Tzu, L'Art de la guerre)
[50] https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20250528-niger-plusieurs-soldats-tu%C3%A9s-%C3%A0-eknewan-dans-une-attaque-revendiqu%C3%A9e-par-l-etat-islamique
[51] https://achpr.au.int/fr/node/4389 ; https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/24/niger-plusieurs-villageois-tues-dans-une-attaque-pres-des-frontieres-du-burkina-et-du-mali_6615600_3212.html

sécuritaire est encore préoccupante de façon générale au Niger avec une extension dans des zones antérieurement épargnées, notamment la région de Dosso, et dans les pays sahéliens voisins qui sont soumis à la même menace. Le contexte de la menace extrémiste armée dans les pays du Sahel reste, en effet, extrêmement préoccupant et complexe, caractérisé par une intensification et une expansion de la violence, malgré les nombreuses actions des Etats contre ce fléau. Le Sahel reste l'un des foyers du djihadisme mondial, concentrant la majorité des décès liés au terrorisme en 2024[52]. Le Global Terrorism Index 2025 révèle que 51 % des décès liés au terrorisme dans le monde en 2024 ont eu lieu au Sahel. Les attaques des groupes armés islamistes radicaux, aussi bien sur les civils que sur les positions des FDS, se sont multipliées et ces groupes utilisent des armes de plus en plus sophistiquées, comme des drones et différents types d'EEI. Ils étendent leur zone d'action et recourent à des stratégies nouvelles, notamment d'asphyxie économique des pays sahéliens[53]. De plus la violence de ces groupes s'étend géographiquement vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin et le Togo voire le Nord du Ghana et de la Côte d'Ivoire, faisant craindre un débordement de l'instabilité et de la violence.

4.1.3 Synergie/ complémentarité entre les FDS

Il est généralement admis que la complémentarité et la synergie sont indispensables pour une approche intégrée qui englobe la défense, la sécurité et le développement, afin de répondre aux causes profondes des conflits et de l'instabilité. Le contexte sécuritaire dégradé au Niger, avec des menaces persistantes, souligne, d'autant plus, le besoin de renforcer la complémentarité et la synergie des FDS pour une meilleure efficacité. Elle doit se traduire dans la coordination des différentes composantes (armée, police, gendarmerie, etc.) pour assurer la sécurité nationale, la défense du territoire et la protection des populations par le biais de cadres juridiques et institutionnels adéquats, des échanges d'informations et des stratégies partagées pour faire face aux défis sécuritaires complexes du pays.

Au sommet de l'Etat, c'est le CNSP, « instance suprême d'orientation de la politique nationale » selon la Charte de la refondation et organe composé d'acteurs de la défense et de la sécurité provenant de différents corps des FDS, qui coordonne les questions de sécurité nationale en imprimant les orientations générales, en redéfinissant les accords militaires avec les partenaires étrangers et en créant des alliances sécuritaires comme l'Alliance des États du Sahel (AES, cf. supra). Au niveau régional et local, les anciennes institutions tels que les Conseils régionaux et/ou départementaux de défense et de sécurité, continuent à se tenir et à initier des missions de patrouilles mixtes entre les FDS tout en maintenant des dispositifs propres à chaque force en fonction de ses missions et de ses zones d'attribution. De plus, un cadre légal visant la coordination des interventions existe. Il prévoit qu'en cas d'attaque terroriste, quelle que soit la zone, les structures de coordination des opérations, ainsi que le service central de lutte contre le terrorisme veillent à la coordination des opérations. Ces structures sont composées de différents représentants des FDS que ce soit au niveau national, régional ou départemental.

[52] GLOBAL TERRORISM INDEX 2025, page 2; disponible au https://www.economicsandpeace.org/report/global-terrorism-index-2025/

[53] Par exemple, le Mali fait (octobre-novembre 2025) face à une grave pénurie de carburant due à un blocus djihadiste du groupe GSIM/JNIM qui cible les camions citernes sur les axes routiers, notamment ceux en provenanced de Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ce blocus perturbe considérablement l'approvisionnement, entraînant la fermeture de stations-service, une flambée des prix due à la spéculation et un impact négatif sur l'économie et les activités quotidiennes. Voir https://www.actuniger.com/international/21386-mali-la-penurie-dessence-gagne-bamako-le-gouvernement-tente-de-rassurer.html

Les données disponibles, en dehors de quelques sources non officielles suggérant des soucis de coordination lors de la riposte aux actions des groupes terroristes, n'indiquent pas de problème dans la complémentarité et la synergie des actions des FDS au Niger. Il apparait que le partage d'informations fonctionne bien et les différentes composantes des FDS se répartissent les rôles sans anicroches révélées.

4.1.4 Coopération internationale et régionale dans le domaine de sécurité

Dans les précédents rapports de monitoring il a été rappelé les mutations profondes qu'a connues la coopération en matière de défense et de sécurité du Niger depuis le coup d'état du 26 juillet 2023. Elles ont induit la remise en cause de divers accords de défense ainsi que de la présence des forces armées de certains partenaires sur le territoire du Niger et des tensions et/ou négociations diverses avec des pays voisins.

L'une des données les plus marquantes dans le cadre de la coopération relative à la lutte contre le terrorisme, a été sans doute la création de la Force conjointe de l'Alliance des États du Sahel (AES) annoncée le 6 mars 2024, à Niamey, par les chefs d'état-major des armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger. (cf. supra). Toutefois, comme déjà indiqué ci-haut, l'opérationnalisation de ladite force, en termes de déploiement sur le terrain, tarde à intervenir. Le sujet continue d'être l'objet de discussion entre les pays sahéliens. Il aurait été au centre des visites effectuées par le chef d'Etat du Niger au Mali et au Burkina Faso le 30 septembre 2025.[54] Par la suite, une réunion des chefs d'état-major des trois pays s'est tenue à Niamey le 19 octobre 2025. Elle avait pour principal objectif d'accélérer l'opérationnalisation de cette force conjointe : elle était ainsi censée déterminer les modalités pratiques de mise en œuvre de la FU-AES, en termes d'organisation du commandement, de partage du renseignement, et de coordination des opérations sur le terrain et marquer une étape décisive dans la concrétisation de l'ambition des trois pays de bâtir une force régionale capable de répondre efficacement aux menaces sécuritaires.[55]

Par ailleurs, relativement à la zone de menace du groupe Boko Haram et ses avortons, aux frontières Sud-Ouest du Niger, des évolutions relatives à la coopération militaire du pays ont été observées durant la période couverte par le présent rapport. D'une part, le fait le plus marquant est sans doute le retrait du Niger de la Force Multinationale Mixte (FMM) qui lutte contre Boko Haram, annoncée en mars 2025[56]. Cette force avait été (re) activée depuis 2015, et était composée des armées de cinq pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), à savoir, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad ainsi que du Benin.[57] Elle avait engrangé des résultats significatifs dans la lutte contre Boko Haram, ayant permis de stopper l'expansion de ce groupe terroriste.[58] Cependant, la FMM a été traversée au cours de ces deux dernières années par divers défis qui l'ont affaiblie. Elle fait, en effet, face à des problèmes de financement mais également à des divergences de priorités entre les Etats membres ayant conduit parfois à un manque de soutien des autres Etats lorsque l'un d'eux engageait des opérations contre les groupes terroristes. Ce fut par exemple le cas lorsque le Tchad a engagé l'opération Haskanité, en novembre 2024, après l'attaque meurtrière de ses soldats

[54] https://fr.apanews.net/diplomacy/apres-bamako-tiani-a-ouaga-pour-renforcer-la-cooperation-sahelienne/
[55] https://africa24tv.com/afrique-operationnalisation-de-la-force-conjointe-de-lalliance-des-etats-du-sahel
[56] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/30/l-armee-nigerienne-se-retire-de-la-force-antidjihadiste-du-lac-tchad_6588204_3212.html
[57] https://issafrica.org/fr/activites/la-force-multinationale-de-lutte-contre-boko-haram-quel-bilan
[58] https://issafrica.org/fr/iss-today/la-cooperation-securitaire-menacee-dans-le-bassin-du-lac-tchad

à Barkaram en octobre. Le chef de l'Etat Tchadien avait, à l'époque, menacé de se retirer de la FMM, reprochant aux autres membres de ne pas lui avoir apporté leur soutien lors de ladite opération.[59] Le retrait du Niger a été officiellement justifié par la volonté du pays de redéployer ses forces dans les actions de sécurisation de son pipeline pétrolier menacé par des forces rebelles nées à la suite de la prise de pouvoir par les militaires de 2023[60]. L'opération, qui était placée sous l'égide du secteur 4 de la Force multinationale mixte (FMM), a, à l'occasion, été rebaptisé du nom de « Nalewa Dolé » (*Imposer la paix* en langue Kanuri). Ce retrait ne manque sans doute pas des conséquences. Si le Niger avait soutenu que la situation sécuritaire serait stable et maitrisée dans la zone, il est apparu par la suite une sorte de résurgence de la menace dans la région de Diffa, avec la multiplication des actions des groupes terroristes ayant entrainé des victimes civiles et FDS, ainsi qu'une réinstauration des restrictions de déplacements des personnes et biens.[61] Manifestement, le retrait du Niger de la FMM a bien eu des conséquences négatives sur la sécurité de la zone (qui commençait à reprendre une vie économique et sociale normale), ne serait-ce qu'en termes de partages de renseignements et de droit de poursuite dont les FDS nigériennes ne pourront plus bénéficier.[62]

D'autre part, il faut relever la visite du Président tchadien au Niger en août 2025 : elle a été officiellement l'occasion de renforcer la coopération militaire entre les deux pays, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme[63]. Cependant il faudrait sans doute rapprocher aussi cette visite de la présence du groupe rebelle tchadien, FACT, sur le territoire du Niger[64]. Le Tchad entreprenait en effet dans cette période des opérations militaires contre ce groupe armé et a peut-être sollicité la coopération du Niger pour l'aider.

4.2. Qualité de la gouvernance du système de sécurité

La qualité de la gouvernance du système de sécurité d'un Etat dépend de plusieurs facteurs dont son adéquation avec les principes de transparence, de responsabilité et de participation. Une gouvernance de la sécurité de qualité définit des politiques claires, intègre la participation de tous les acteurs pertinents et met l'accent sur la capacité à s'adapter aux évolutions tout en assurant de l'efficacité dans le respect de l'Etat de droit. En particulier, cette qualité peut être appréciée à travers le respect des droits humains, de la protection des civils, de la collaboration des FDS avec les autres acteurs, de l'accès humanitaire et du contrôle dont elle peut faire l'objet via divers mécanismes.

4.2.1 Respects des droits

Si sur le plan légal c'est la Charte de la refondation promulguée suivant le décret N°2025-160P/CNSP du 26 mars 2025, qui est la loi fondamentale en vigueur au Niger et qui a prévu que les droits humains et les libertés fondamentales demeurent de mise. Il est apparu, toutefois, que la situation sécuritaire

[59] https://www.bbc.com/afrique/articles/cvgx92xxxw1o
[60] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/30/l-armee-nigerienne-se-retire-de-la-force-antidjihadiste-du-lac-tchad_6588204_3212.html
[61] Cluster Protection, analyse de Protection, Mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection liée à l'insécurité – juin 2025, disponible au https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2025-07/pau25_protection_analysis_update_niger_june2025.pdf&ved=2ahUKEwjyt4qOlb-QAxXVW0EAHdt6JYwQFnoECBcQAQ&usg=AOvVaw3klKftKca7tUSI_mIx1TiI
[62] https://issafrica.org/fr/iss-today/la-cooperation-securitaire-menacee-dans-le-bassin-du-lac-tchad
[63] https://www.lesahel.org/arrivee-a-niamey-du-president-tchadien-le-marechal-mahamat-idriss-deby-itno-en-visite-de-travail-et-damitie-au-niger/
[64] https://fr.africanews.com/2021/04/26/tchad-la-junte-appelle-le-niger-a-cooperer-pour-capturer-le-chef-rebelle-du-fact/

du pays a induit de nombreuses violations aussi bien des droits civils et politiques que des droits économiques des citoyens.

Pour ce qu'il est des droits civils et politiques, il est apparu que des nombreux incidents de sécurité ont eu lieu dans les trois régions couvertes par le monitoring durant la période couverte par le présent rapport (cf. *supra*). Il apparait ainsi que l'Etat a manqué à son obligation de sécurisation qui est la première condition pour l'exercice de tous autres droits et libertés. Il est considéré, en effet, que la sécurité qui libère du risque et écarte les menaces, est la condition d'un exercice paisible des libertés. Elle consiste alors dans la protection accordée par l'Etat à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

De plus, il est apparu que ces incidents ont entrainés de nombreuses victimes civiles dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillaberi en violation des droits à la vie et à l'intégrité physique des personnes. Les groupes armés islamistes radicaux ont continué à sévir, surtout dans la région de Tillaberi, entrainant des nombreuses victimes civiles. C'est le cas dans l'attaque ayant visé des villageois à Manda en juin 2025, ayant entrainé plus d'une quarantaine de morts[65] ainsi que l'attaque de Fambita, dans le département de Téra, le 21 mars 2025 qui aurait fait 65 victimes, dont 44 morts et 12 blessés[66] (cf. supra). Ces attaques ont intensifié le climat de peur et d'insécurité au sein de ces localités et des communes environnantes. Elles ne sont pas isolées : en effet, bien d'autres relevées par des sources non officielles[67] illustrent la persistance de violations des droits à la vie et à l'intégrité physique dans la région de Tillabéri.

Les attaques des groupes armés contre les civils exacerbent certaines violations des droits humains comme le recrutement forcé et les enlèvements. La récurrence des cas d'enlèvement d'enfant par les groupes armés demeure préoccupante, représentant 65 % des incidents de protection collectés par les mécanismes de l'ONU dans le cadre du monitoring de protection et des évaluations rapides de protection de l'enfant et 56% des cas vérifiés par le mécanisme de surveillance des violations graves.[68] Les zones de Tillaberi et de Maradi, objets de notre étude sont, en plus de Diffa, considérées comme étant les plus affectées par ce phénomène.

De plus, la liberté d'aller et venir continue d'être considérablement entravée par les mesures étatiques de couvre-feu et d'interdiction d'usage d'engin à deux roues, ainsi que par la présence des groupes armés islamistes radicaux en rase campagne et la pose régulière par eux d'EEI dans la plupart des zones couvertes par le rapport de monitoring.

Pour ce qu'il est des droits socio-économiques, il faut relever les attaques régulières sur les axes routiers de la région de Tillaberi, visant souvent les véhicules transportant des commerçants se rendant ou revenant des marchés hebdomadaires de la région. Les groupes armés extrémistes radicaux procèdent à des rackets, se finançant en partie par ce moyen, en emportant le contenu des chargements des véhicules interceptés.

Outre cet aspect, les données aussi bien de la zone d'étude que celles des zones attenantes démontrent que les groupes armés islamistes radicaux ont continué à prélever la zakat dans les

[65] https://www.jeuneafrique.com/1700208/politique/niger-ce-que-lon-sait-de-lattaque-qui-a-fait-des-dizaines-de-morts-a-manda/
[66] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/26/au-niger-l-onu-demande-une-enquete-sur-la-sanglante-attaque-d-une-mosquee_6586414_3212.html
[67] https://www.dw.com/fr/niger-recrudescence-attaque-terroriste/a-74050761
[68] Cluster Protection, analyse de Protection, Mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection liée à l'insécurité – juin 2025, ci-haut cité.

villages ainsi qu'à emporter les animaux des paysans. De plus, dans des nombreuses contrées de la région de Tillaberi, les villageois n'ont pas pu cultiver leurs champs, qui constituent souvent leur unique moyen de production et de subsistance, ce qui a entrainé des crises alimentaires saisonnières.[69]

Par ailleurs, l'insécurité a entrainé la fermeture de nombreuses écoles[70] et centres de santé[71] dans les régions affectées par l'insécurité. La destruction des biens civils et des infrastructures publiques constitue, en effet, un autre type d'atteintes aux droits économiques et sociaux. Les groupes armés ont parfois ciblés les infrastructures sanitaires à travers des enlèvements de personnel médical, des attaques d'ambulance, le pillage des centres sanitaires et la destruction des infrastructures scolaires. Ils ont également brûlé des maisons, des greniers et bâtiments publics ou privés d'entreposage de nourriture, des centres de santé, des salles de classe, des centres de formation, des mairies et des stations téléphoniques. Lorsque ces bâtiments sont incendiés, les civils perdent non seulement l'accès aux services sociaux, mais aussi leurs effets personnels ainsi que les réserves de nourriture de leurs récoltes, dont ils ont besoin pour survivre.[72]

4.2.2. Protection des civils

Malgré les efforts des autorités nigériennes, la situation sécuritaire demeure préoccupante, nécessitant une réponse concertée pour protéger les civils et restaurer la paix au Niger.

L'augmentation des attaques contre les civils en 2025, notamment les personnes déplacées internes, les réfugiés et les membres des communautés d'accueil, est une donnée relevée par diverses sources. Des enlèvements, des vols et des attaques meurtrières perpétrés par des groupes armés sont signalés presque quotidiennement.

De plus, les exactions contre les civils ont engendré des conflits intercommunautaires à cause de la stigmatisation de certains groupes, fragilisant ainsi la cohésion sociale et augmentant l'insécurité et l'instabilité. Ces exactions ont également provoqué des mouvements massifs de population, avec un total de 1 002 988 personnes en situation de déplacement forcé (431 072 réfugiés, 507 438 personnes déplacées internes, 64 478 personnes retournées) selon le Cluster Protection au 30 juin 2025.[73]

L'une des données cruciales relatives à la protection des civils est sans doute celle relative aux enlèvements qui enfreignent divers droits des personnes victimes, y compris les droits et libertés des enfants. Ces enlèvements se produisent dans divers contextes :

- D'abord, certains enlèvements sont commis lors des incursions des groupes armés dans les villages pour extorquer les biens. Ces groupes emmènent avec eux des leaders communautaires, des femmes et des enfants pour protéger leur retraite. Ces incidents sont fréquents dans les localités de la région de Tillabéri et Maradi et affectent de nombreux enfants.

[69] Voir FEWS NET. Niger Mise à jour des messages clés Juillet 2025: La persistance des conflits maintient l'insécurité alimentaire aiguë au Niger, 2025.
[70] Les données du Cluster Education indiquent qu'au premier trimestre 2025, 883 établissements ont été impactés par l'insécurité liée aux GANEs affectant ainsi des milliers d'enfants. Voir Cluster Protection, analyse de Protection, Mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection liée à l'insécurité – juin 2025, ci – haut cité.
[71] *Ibidem.*
[72] *Ibidem.*
[73] *Ibidem.*

- Ensuite, les enlèvements d'enfant, en vue de leur enrôlement dans les groupes armés islamistes radicaux sont observés dans les départements de Téra, Banibangou, et Makalondi, tous situés dans la région de Tillaberi. En 2024, cette tendance représentait 30% des cas d'enlèvement et touchent majoritairement les garçons.[74] Il apparait ainsi que le recrutement d'enfants par les groupes armés est un phénomène persistant au Niger.
- Enfin, il est relevé un troisième type d'enlèvement par les groupes armés qui, après leurs actes, exigent le paiement de rançons pour libérer leurs victimes. Les enfants issues de familles de propriétaires de bétail, de commerçants et ceux qui se déplacent avec des adultes vers d'autres villages, sont très souvent les cibles de ces actes. Les filles représentent une cible privilégiée pour ces réseaux en raison, sans doute, de la forte sensibilité des familles pour leurs filles. De plus, les enfants enlevés ont été souvent victimes d'autres incidents graves tels que les blessures, les mutilations, le meurtre et les violences sexuelles dont les mariages forcés des filles.[75]
- Des cas d'enlèvement d'enfants ont aussi, été enregistrés, y compris dans leurs écoles.

Les victimes sont âgées de 3 mois à 18 ans et composées d'une forte proportion de filles (45% des cas depuis le début de l'année 2025), selon des sources onusiennes.[76] En 2024, ces sources ont pu documenter 1225 allégations de recrutement d'enfant dont 76% ont eu lieu dans la région de Tillabéri. En 2025, avec la détérioration de la situation sécuritaire et du conflit, le risque de recrutement volontaire ou forcé des enfants par les groupes armés demeure une préoccupation majeure.

Par ailleurs, il faut relever que la persistance de l'insécurité a conduit à des attitudes pouvant être considérées comme de l'adaptation ou de la résilience des communautés, qui ont manifestement mis en place des mécanismes de négociation avec les groupes armés islamistes radicaux, comme cela a déjà été observé au Mali antérieurement[77]. En effet, il a été rapporté dans le département de Abala, que des négociations conduites par les villageois de Banibangou - qui ne sont très probablement pas un cas isolé - ont permis de récupérer leurs animaux emportés par des groupes armés islamistes radicaux; ce qui suppose qu'un accord a pu être conclu entre les communautés et ces groupes. Ce type d'interaction indique une évolution des relations entre les populations qui, sans doute, se soumettent aux prescriptions de ces groupes pour leur sécurité ou leur survie. Cette attitude conduit à déduire une sorte d'acceptation, peut-être forcée, de l'autorité des groupes armés islamistes radicaux sur les communautés au détriment de la puissance publique incarnée par l'Etat.

4.2.3. Collaboration des FDS avec les autres acteurs (populations et les OSC)

La collaboration entre les civils et les forces de défense et de sécurité (FDS) est un facteur essentiel de la lutte contre l'insécurité, le terrorisme en particulier. Elle permet d'améliorer l'efficacité des interventions des FDS tout en favorisant la résilience des communautés affectées.

Si les données recueillies par le mécanisme de collecte des données du monitoring ne fournissent pas des éléments spécifiques et directs sur la collaboration entre les FDS et les communautés, on peut

[74] *Ibidem.*
[75] *Ibidem.*
[76] *Ibidem.*
[77] Bruno Charbonneau, Marielle Debos, Jean-Paul Hanon, Christian Olsson et Christophe Wasinski, « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », *Cultures & Conflits*, 123-124 | 2021, 67-82

pertinemment recourir aux données indirectes, notamment aux alertes données par les citoyens, pour les interpréter comme étant des indicateurs. Ainsi, il a été remarqué que, dans la totalité des cas d'incidents relevés ; les alertes ont été données par les citoyens aux FDS qui sont ensuite intervenues dans la quasi-totalité des cas, à l'exception d'un seul. Cette donnée peut bien être interprétée comme un signe de bonne collaboration et de confiance des populations dans les FDS, qui la leur rendent en retour en intervenant à chaque fois qu'elles sont informées des incidents.

En outre, d'autres sources permettent de mieux percevoir le développement de la collaboration entre les FDS et les populations. Ce sont en particulier les actions civilo militaires conduites par les FDS dans leurs zones d'intervention et les actions de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) :

- Pour ce qu'il est des actions entreprises par les opérations militaires dans leurs zones d'intervention, il a été relevé durant la période étudiée, de sources militaires, notamment les bulletins des activités opérationnelles des FDS du Niger, qu'elles ont, en parallèle des actions de sécurisation, mené des actions civilo-militaires axées sur la sécurisation, la santé, l'aide humanitaire et le développement. C'est ainsi que des actions de santé publique ont été rapportées, notamment des opérations de dépistage et de consultation gratuites et une campagne de don de sang. Les FDS ont également procédé à des distributions de kits de dignité et de vivres à des femmes et filles et ont mené des actions de salubrité publique[78].
- En ce qui concerne la HACP, il faut rappeler que c'est une institution qui a été créée en 2011. Elle est l'héritière d'une longue maturation de différentes institutions que le Niger a mises en place en vue de la gestion, de la prévention des conflits et de la restauration de la paix depuis le milieu des années 90, période pendant laquelle le Niger a fait face à une rébellion dans le Nord. La HACP a fait ses preuves et a pu être préservée lors de la remise en cause des institutions républicaines à la suite du coup de force de juillet 2023. Le bilan de cette institution innovante a sans doute plaidé en faveur de sa préservation. En effet, elle est devenue un interlocuteur incontournable des questions de paix au Niger, qu'il s'agisse de prévention, de gestion de crises ou de stabilisation ; elle a permis la conclusion de nombreux accords de paix entre des communautés, résolus de nombreux conflits et contribué à des redditions de combattants terroristes et leur adhésion à un processus de réinsertion.[79] Cette institution continue de contribuer au processus de construction de la paix, y compris en menant des actions visant à maintenir la bonne collaboration entre les FDS et les communautés. Durant la période couverte par le présent rapport, la HACP a mené d'importantes actions dans ce cadre. Ainsi, elle a procédé au lancement de deux projets clés en mars 2025, le « Projet ECIP-Jeunes » (Engagement Civique et Politique des Jeunes) et le projet « Mata da Halitta » (Femmes pour les femmes) pour favoriser l'engagement des jeunes et des femmes pour une paix durable. Dans les régions de Tahoua et Tillaberi, la HACP a conduit des opérations de reconstitution du cheptel au profit des communautés Woodaabé à Tchintabaraden et poursuivi ses actions de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et au renforcement de la résilience face à l'extrémisme par la distribution de kits de petits ruminants à des ménages vulnérables. Elle a également soutenu la mise en place et l'organisation des réunions de l'institutions dédiées à la sécurité et la construction de la paix.[80] Par ailleurs, la HACP a également réalisé des infrastructures sociales dans le secteur de l'éducation, de l'hydraulique et de la santé qu'il

[78] Bulletin des activités opérationnelles des FDS au cours de la période du 20 au 26 juillet 2025
[79] Abderrahmane Cissé, « La Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) au Niger 2011-2023. Placer l'État au cœur de la prévention et de la gestion des conflits », *Notes de l'Ifri*, Ifri, novembre 2024
[80] https://www.lesahel.org/lancement-de-deux-projets-par-la-haute-autorite-a-la-consolidation-de-la-paix-hacp-engagement-et-inclusion-des-jeunes-et-des-femmes-pour-une-paix-durable-au-niger/

convient de relever, même si elles ont été observées plutôt dans le département de N'Gourti, région de Diffa, zone non couverte par le monitoring.

Ces actions contribuent fortement au renforcement de liens de bonne entente entre les communautés et les FDS et favorisent la bonne collaboration entre elles.

4.2.4. Accès humanitaire

La crise sécuritaire qui sévit au Niger et dans les pays sahéliens voisins, le Mali et le Burkina Faso, crée un contexte particulièrement difficile pour la situation humanitaire ainsi que l'accès humanitaire. L'impact de l'insécurité dû aux actions des groupes terroristes est de plus en plus prégnant et profondément ressentie sur le plan humanitaire, dans les régions de Tillabéri et de Tahoua en particulier.

Au mois d'avril 2025, 1 002 988 personnes étaient en situation de déplacement forcé (431 072 réfugiés, 507 438 personnes déplacées internes (PDI), 64 478 personnes retournées), comme déjà relevé[81]. Ces déplacements sont principalement causés par les violences armées, les menaces, la destruction des moyens de subsistance, des infrastructures communautaires et les déguerpissements des populations de leurs villages par les groupes armés islamistes radicaux. Ils provoquent une perte d'accès aux moyens de production, aux services sociaux de base et aux droits fondamentaux, une désintégration des structures communautaires et aggravent ainsi les besoins d'assistance humanitaire. Cependant, l'accès humanitaire dans le pays fait face à des défis importants qui l'entravent considérablement alors que les besoins humanitaires sont très élevés. Ces contraintes sont de plusieurs ordres : administratives, sécuritaires et financières entre autres.

- Sur les contraintes d'ordre administratif, il faut relever que si le cadre juridique nigérien général[82], malgré ses défaillances, pourrait permettre un accès humanitaire adéquat, des mesures administratives particulières et souvent localisées (notamment dans la région de Tillaberi qui recense le plus grand nombre de personnes déplacées) sont prises et restreignent considérablement l'accès humanitaire. C'est le cas de la déclaration de l'état d'urgence régulièrement reconduite et sa mise en application relative au couvre-feu, à la fermeture des stations d'essence, à l'interdiction de la circulation des motos et à la fermeture de certains marchés hebdomadaires ainsi que l'imposition d'escortes armées lors des déplacements des missions des organisations humanitaires (arrêté N°000027/GTI du 28/03/2017 du Gouverneur de la Région de Tillabéri).
- De plus, plusieurs organisations humanitaires ont fait face à des dissolutions et/ou des expulsions du pays, dans un contexte de renforcement du contrôle gouvernemental sur le secteur. Des mesures de dissolution ont été prises par exemple contre la Croix-Rouge Nigérienne, ses instances dirigeantes et ses bureaux locaux, en août 2025. Des mesures d'expulsions ou restrictions ont aussi affecté le CICR (fermeture des bureaux et départ du personnel international) en février 2025, et d'autres ONG, comme ACTED et APBE[83].
- Sur les défis d'ordre sécuritaire, il est apparu que les zones d'opérations militaires dans certains départements de la région de Tillaberi (Say, Téra, Bankilaré, Torodi et Abala) sont fermées aux activités humanitaires. De plus les acteurs humanitaires ont fait face à des braquages de leurs

[81] OCHA, Cluster Protection-Niger, Rapport d'analyse de protection, juin 2025
[82] On peut citer la loi n° 2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes, qui fait du Niger un des rares pays de la région à disposer d'un cadre juridique spécifique sur les PDI, entre autres.
[83] https://sahelien.com/niger-le-gouvernement-dissout-la-direction-de-la-croix-rouge-nigerienne/

véhicules ou ceux qu'ils ont affrétés, par des membres de groupes armés, sans oublier le risque lié à l'utilisation d'EEI par les groupes armés islamistes radicaux qui entravent leurs mouvements dans certaines zones. Au premier trimestre 2025, 42 EEI ont ainsi été identifiés sur l'axe Torodi-Makalondi et dans les secteurs de Tamou et Ouro Guéladjo[84].

- Sur le plan des défis d'ordre financier, alors que des millions de personnes sont confrontées à des besoins humanitaires croissants[85], exacerbés par l'insécurité et le déplacement induit de populations, il a été constaté une réduction voire une raréfaction des financements internationaux, notamment de la part des États-Unis.[86] Ce qui a entraîné la fermeture de programmes humanitaires critiques, affaiblissant les capacités d'intervention.

4.2.5. Contrôle de la gouvernance du secteur de sécurité

A la suite de son arrivée au pouvoir le 26 juillet 2023, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) a suspendu la Constitution de 2010, et plusieurs institutions de contrôle, notamment la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Tous les pouvoirs exécutifs et législatifs ont été concentrés[87] en son sein, remettant en cause le principe de supervision des autorités civiles sur les FDS. Le pouvoir exécutif, incarné par le CNSP, détient donc la réalité du pouvoir législatif et des attributions gouvernementales. Le contrôle institutionnel et gouvernemental est ainsi érodé dans le contexte actuel.

De plus, il a été relevé, pendant la période couverte par le présent rapport, la dissolution de tous les syndicats du secteur ainsi que l'adoption d'une ordonnance sur la discipline des magistrats à effet rétroactif, en violation des principes généraux du droit, dont l'application a conduit à la radiation de deux magistrats dirigeants du principal syndicat de la magistrature du Niger. Ces décisions sont vues par des Organisations de défense des droits humains comme portant atteinte « aux droits des travailleurs, à la liberté d'association et à l'indépendance du système judiciaire… » [88].

Par ailleurs, des dispositions légales[89] ont été adoptées et ont conduit à une restriction des capacités de contrôle citoyen, susceptible de tomber sous le coup de poursuites pénales.

Dans le contexte actuel du Niger, les médias ne peuvent plus traiter de certains sujets, sous peine d'être poursuivis pour diverses infractions, y compris pénales et fiscales. Le contrôle citoyen est donc en berne dans ce contexte.

Si, comme il a été relevé dans le présent rapport et les précédents, les citoyens des zones affectées par l'insécurité ont bien donné des alertes, il apparait qu'il s'agit plutôt d'un contrôle citoyen *a minima*, puisqu'il ne conduit pas à demander des comptes aux FDS, mais simplement à solliciter leur aide dans des situations de détresse.

4.3. Recommandation

[84] OCHA, Tillabéri - Mouvements de populations et contraintes d'accès humanitaire, Avril 2025.
[85] OCHA, Cluster Protection-Niger, Mai 2025
[86] OCHA, Analyse de Protection - Mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection liée à l'insécurité – juin 2025
[87] Voir l'article 3 de l'Ordonnance n°2023-01 du 28 juillet 2023 portant suspension de la Constitution du 25 novembre et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP)
[88] https://www.hrw.org/fr/news/2025/08/11/la-junte-au-niger-dissout-des-syndicats-du-secteur-de-la-justice
[89] Voir rapport de monitoring n°8

Au regard des éléments contenus dans ce rapport, on peut formuler les recommandations suivantes :

4.3.1. Sur la qualité de l'offre sécuritaire

A l'endroit de l'Etat du Niger

- Continuer les efforts dans le recrutement, la formation et le renforcement des capacités opérationnelles, y compris des moyens techniques et logistiques, des FDS du Niger ;
- Améliorer la réactivité et l'efficacité des opérations des FDS dans le cadre de la sécurisation du pays ;
- Améliorer le maillage territorial des FDS pour une présence plus effective dans les zones affectées par l'insécurité ;
- Veiller à mieux encadrer ou interdire les groupes d'autodéfense qui pourraient exacerber les conflits communautaires et alimenter le terreau de recrutement des groupes armés violents ;
- Contribuer à accélérer le déploiement de la force de FU-AES ainsi que l'amélioration de la coopération sécuritaire avec les autres pays voisins.

4.3.2 Sur la qualité de la gouvernance du système de sécurité

A l'endroit de l'Etat du Niger

- (Re) instituer un mécanisme national de veille à la protection et à la promotion des droits de l'homme dans le contexte de la refondation en cours au Niger ;
- Assouplir / annuler les dispositions juridiques et pratiques restrictives à la liberté d'expression ;
- Encourager et appuyer la conduite régulière des actions civilo-militaire dans le pays en vue d'améliorer la confiance entre les FDS et les populations ;
- Renforcer les capacités des FDS sur la protection des civils incluant le Droit International Humanitaire (DIH) et la préparation aux urgences ;
- Prendre des dispositions pour que les mesures visant à prévenir et minimiser les pertes civiles soient intégrées dans la planification et la conduite des opérations militaires de manière efficiente ;
- Appuyer l'intégration d'exemptions humanitaires dans la législation nationale afin de faciliter les déplacements des organisations humanitaires pour réduire les délais d'acheminement ;
- Reconsidérer les mesures restrictives à l'accès humanitaire, y compris celle de l'interdiction des activités de certaines ONG.

A l'endroit des partenaires humanitaires

- Continuer le plaidoyer auprès de l'Etat pour renforcer la présence et la protection des civils dans les zones à risques.
- Continuer d'appuyer l'éducation des enfants déplacés forcés en améliorant les infrastructures d'apprentissage qui les accueillent, en les dotant de kits éducatifs et en leur apportant un soutien psychosocial ;

- Appuyer les initiatives de retour et maintien des enfants, en notamment des filles, à l'école, particulièrement ceux en classe d'examen.
- Renforcer les capacités des organisations de défense des droits et libertés et celles intervenant dans les actions humanitaires.